

# POLICE MAGAZINE

La "belle"

est morte



*Lire, pages 6 et 7, l'enquête de JEAN NORMAND sur les répercussions qui vont être amenées dans le régime pénitentiaire français par la prochaine suppression du bagne de la Guyane.*

# LE MORT S'ENFUIT...

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Peter Craven « cache » le cadavre du beau-père de Frances Brandon. Or ce mort revient mystérieusement dans la maison de la jeune fille. Celle-ci, affolée, craignant d'être accusée du meurtre, s'enfuit en auto et Peter Craven l'accompagne. Ils soupçonnent tous deux un ami du défunt, nommé Marriott, d'avoir commis le crime. Mais les apparences sont contre Frances. Peter Craven s'éprend de Frances et décide de l'accompagner jusqu'à Monk's Chase où elle doit se réfugier chez son oncle Ned.

XIII (1)

Au bout de deux kilomètres environ, les grilles de Monk's Chase se dressèrent. Elles étaient imposantes, en fer forgé, et ouvertes sur une sombre allée bordée de hauts sapins. Même une fois dans le bois, on ne pouvait apercevoir la maison : elle était encore à quatre cents mètres.

— Il doit être millionnaire, l'oncle Ned, m'écriai-je.

— Pas du tout, répondit ma compagne. Le bois de sapins, c'est tout ce qu'il possède. La maison est évidemment bien, mais pas très grande. D'ailleurs, elle ne lui appartient pas. Elle est à Lord Granfield. Autrefois, c'était un pavillon de chasse, lorsque les Granfield n'avaient pas encore démembré leur domaine.

L'allée serpentait toujours entre les sapins. Tous ces virages n'en finissaient pas et je me rappelle avoir demandé à Frances, après le sixième :

— Etes-vous bien sûre qu'il y a une maison au bout ?

— Naturellement ! Oh ! Arrêtez !... Je stoppai tellement court que je calai mon moteur.

— Je vous demande pardon, s'excusa-t-elle. Ce n'était pas si urgent ! Je pensais que, peut-être, il serait plus sage...

— Que je n'aie pas avec vous jusqu'à la maison ? dis-je.

— Mon Dieu ! comme nous nous comprenons !... Ne trouvez-vous pas que cela vaudrait mieux ? Vous comprenez, tout ceci ne va pas amuser l'oncle Ned...

— Evidemment ! Vous avez raison. Vous voudriez lui annoncer la nouvelle tout doucement et cela vous sera plus facile si vous êtes seule... si vous n'avez pas avec vous un bandit de grands chemins en rupture de ban ?...

Elle me regarda. Elle dut voir que j'étais sincère, car elle demanda :

— Qu'allons-nous faire alors ?

— Ce que nous n'allons pas faire, dis-je, est de laisser Peter Craven dans cette auto au beau milieu de cette allée. Il y a trop de courants d'air, et l'on peut lire le numéro de la voiture à une lieue d'ici !

Je n'aurais pas voulu le faire voir ni l'avouer, mais ce que je redoutais le plus

était d'être seul dans la Ford. J'inspectai les environs et vis un peu plus loin, quelques pins manquants formant un refuge propice pour la voiture. Je le désignai à Frances et dis :

— Si je la gare là, je pourrais vous laisser aller...

Je manœuvrai avec succès. Je n'aimais pas ma solitude. Je fumai une cigarette, puis une autre. Je sortis de la voiture et en fis le tour plusieurs fois.

Je commençai d'être obsédé par la longueur du temps. Je comptais les secondes. J'accumulais les minutes. Chaque fois que j'arrivais à soixante, je fermais un doigt. Je m'embrouillai et recommençai tout. J'essayai d'imaginer depuis combien de temps Frances était partie. Je conclus pour un quart d'heure.

N'y tenant plus, j'abandonnai la voiture et descendis l'allée. C'était très dangereux. Mais du moment que je me rapprochais de Frances, je me moquais pas mal si le monde entier pouvait me rencontrer !

Quand, après le dernier tournant, je découvris la maison, je constatai qu'en effet ce n'était qu'une modeste demeure, construite en briques rouges et ornée de grandes cheminées. Sa vue me fit un bien inouï et, reconforté, je m'en fus me rasseoir dans la voiture. J'étais plus calme. Je m'imaginai que je pourrais patienter encore dix minutes sans devenir complètement dingé !

Il devait être environ onze heures. Sans transition, l'hiver avait fait place à l'été. A travers les pins, je découvrais le ciel bleu et limpide. J'essayai de me persuader de mon bonheur d'attendre là, sous le soleil plutôt que sous la pluie...

Je fumai une autre cigarette et attendis qu'elle me brûlât les lèvres pour la jeter. Et alors, émergeant dans l'allée, je vis Frances. Instantanément, je fus hors de la voiture.

Quelque chose n'allait pas. Elle était d'une pâleur mortelle, les dents contractées. Presque arrivée à moi, elle trébucha. Je m'élançai et la retins par le bras. Sa respiration était courte. La maintenant toujours, je la secouai légèrement.

— Allons ! lui dis-je, remettez-vous ! Attendez un peu pour parler !

Elle me regarda d'un air désespéré. Sa bouche s'entr'ouvrit, mais, seul, un son rauque en sortit. Je desserrai mon étreinte et, glissant une main sous ses épaules, je l'empoignai de l'autre sous les jarrets et la transportai jusqu'à la voiture. La portière était ouverte ; je m'assis sur le marchepied, la portant toujours.

— Allons ! répétei-je. Calmez-vous !... Sa tête tomba sur mon épaule et, lorsqu'elle la releva, son chapeau lui retomba sur le nez. Là, sans trop savoir ce que je disais, je marmottai :

— Votre chapeau est de travers...

Et, ce qu'il y a de plus drôle, c'est que, bien qu'incapable de parler et de se tenir

debout, la minute précédente, elle leva ses bras et remit son chapeau en place.

— Il est bien comme cela ? me demanda-t-elle.

— Oui... répondis-je. Maintenant, dites-moi ce qui vous est arrivé !

Elle souleva ses épaules et, d'un geste dramatique, elle s'écria :

— Il n'est pas là ! Il ne rentre que ce soir ! Nous l'avons manqué d'une demi-heure !

Elle se dégagea de mes bras et se mit debout. Je ne savais pas ce qu'on entendait par une personne « se tordant les mains » ; je l'appris alors.

— Qu'allons-nous faire ? supplia-t-elle. Qu'allons-nous faire ? Où aller ?

Je suppose que c'est le désappointement d'avoir été si près du but qui me fit monter la colère au visage. Au lieu de rechercher une autre tactique, je me fâchai. Je pris Frances par les coudes et l'assis sur le siège à côté du volant.

— Allons ! Calmez-vous ! Qui vous a dit qu'il n'était pas là ? Nous n'avons pas de temps à perdre. Répondez brièvement !

— Son domestique.

— Vous le connaissez ?

— Elle fit signe que oui.

— Depuis longtemps ?

— Depuis que je connais oncle Ned.

— Il est de confiance ?

— Elle inclina la tête.

— Absolument sûr ?

— Encore un signe de tête.

— Qu'est-ce qu'il a fait quand il vous a vu ? Savait-il...

— Oui... Evidemment... Il était épouvanté. Je ne lui ai pas demandé de me laisser entrer, car il ne l'aurait pas fait et je ne...

— Est-ce qu'il vous dénoncera ? interrompis-je.

— Oh ! non ! répondit-elle avec éclat. Smith ne me ferait pas de tort ! Nous sommes très bien ensemble.

— Pourquoi diable ne vous a-t-il pas fait entrer, alors ?

— Je ne pouvais pas l'espérer... Si vous étiez domestique et si la nièce de votre patron venait vous demander l'hospitalité alors que vous savez qu'elle est sous le coup d'une arrestation pour... pour assassinat... et si votre patron n'était pas là pour vous en donner l'autorisation... la feriez-vous entrer ? Non, n'est-ce pas ? Je ne peux pas m'imaginer pourquoi...

— Taisez-vous ! Vous a-t-il dit quand votre oncle reviendrait ?

— Oui... Ce soir... cette nuit plutôt... Vers huit heures et demie...

— Où est-il ?

— Je ne sais pas. Smith ne m'a rien dit.

— Pourquoi ne le lui avez-vous pas demandé ?

— Les couleurs semblaient lui revenir. Elle pinça la bouche.

— Vous êtes sûre que Smith n'est pas en train de téléphoner à la police ? repris-je.

Elle ne répondit pas. Je l'empoignai par les épaules et la secouai frénétiquement.

Sans me regarder, elle prononça alors :

— Je vous l'ai déjà dit ! Naturellement que non : il n'appellera pas la police !

Je fis le tour de la voiture et repris le volant. Je démarrai à fond de train. En une minute, les grilles furent atteintes et laissées derrière nous. Nous reprenions la route en sens inverse. Je savais ce que j'allais faire.

J'avais étudié avec soin la route depuis la maison d'Allwright jusqu'à l'entrée de Monk's Chase et, à un certain endroit, j'avais remarqué une carrière de pierre, abandonnée. En très peu de temps, je m'y retrouvai. La chance nous favorisa : nous ne rencontrâmes qu'un ouvrier agricole à la mine peu éveillée.

Le bord de la carrière s'élevait à cinquante mètres environ de la route. Un peu avant, je stoppai.

— Descendez de là ! commandai-je.

Elle descendit et je fis de même. J'allai inspecter la carrière : elle avait été abandonnée parce que remplie d'eau. On ne voyait que le tiers de la pierre, le reste étant immergé. Pour m'assurer de sa profondeur, j'y jetai une pierre. Le son qui me répondit était suffisamment encourageant. Je retournai à la Ford et l'arrêtai à vingt mètres de là. Je grimpai sur son toit et inspectai les environs. Je ne vis que de la bruyère à perte de vue... Seulement dans le lointain, j'aperçus une fumée.

Je sautai de mon observatoire, me penchai à l'intérieur de la voiture pour voir si elle était bien en prise directe et appuyai sur le bouton du démarrage électrique. Puis, avec ma main gauche, je pressai la pédale de débrayage et, de la droite, je passai ma vitesse. Toujours la main sur la pédale, je desserrai le frein d'un geste énergique et m'éloignai prestement.

La Ford avança d'un bond et rencontrant le rebord de la carrière, resta un moment en suspens sur les roues arrière puis, résolument, plongea et disparut...

XIV

La cabane avait six mètres sur quatre. Elle était en carton bitumé et le sol en terre battue. Elle contenait tout ce qui est nécessaire à un garde : pelles, fourches, vieille carabine à deux coups, au milieu, une table rustique, près de la porte, un banc et un tabouret à trois pieds. La porte s'ouvrait sur l'est et, une petite fenêtre pratiquée dans le mur — un trou carré de cinquante centimètres de côté — donnait en plein ouest.

Au début de notre séjour, là, le soleil brillait à travers la porte. Maintenant, on allait pouvoir le voir par la lucarne. Vous conclurez par là, le nombre d'heures que nous y avions passées !

Après le plongeon de la Ford, je me retournai vers Frances. Elle me regardait, ébahie.

— Il fallait que ça se fasse ! lui dis-je avec calme. Convalez-en !

— J'en conviens... Mais... mais...

— Mais quoi ? demandai-je d'un air satisfait.

— Où irons-nous ?

— Je n'en sais rien, répliquai-je. Mais il faut nous cacher jusqu'à la tombée de la nuit. Vous connaissez le pays, vous ? Moi pas ! Réfléchissez donc un peu et si vous ne trouvez rien, ce sera dans la bruyère que nous nous réfugierons.

La tête penchée en avant, elle songea. Soudain, elle me sourit et s'écria :

— Écoutez ! Je connais une cachette merveilleuse ! Mais... pourvu que nous ayons de la chance !...

— Naturellement, pourquoi pas ?

Et elle suggéra la cabane. C'était, sur les confins de la propriété de l'oncle Ned, assez bien cachée parmi les sapins, une simple cabane de garde. Mais, à Monk's Chase, seuls un jardinier et son aide entretenaient le bois et le jardin et utilisaient très rarement la resserre à outils. Si leur travail les avait amenés dans cette partie du bois aujourd'hui, ils seraient là, et, c'est ce que Frances avait voulu sous-entendre quand elle s'était demandée si la chance nous favoriserait. Mais personne ne vint : la cabane fut nôtre.

Depuis six heures, nous étions enfermés là. Nous avions faim et soif. Souvenez-vous que notre dernier repas datait de la veille au soir et, si le dicton « les émotions creusent » est vrai, vous pouvez imaginer dans quel état nous étions !...

Dieu merci ! Il me restait dix cigarettes. Je voulais partager en frère, mais ma compagne n'en accepta que trois. Nous possédions une montre et nous pouvions, du moins, regarder les aiguilles avancer. Mais je crois sincèrement que, si nous n'en avions pas eue, nous nous en serions mieux portés.

Il m'est excessivement difficile de vous raconter les heures passées là. Jusqu'à présent tout ce que nous avons dit ou fait était resté gravé dans ma mémoire d'une façon très précise. Mais, quand j'en arrive là, c'est presque impossible : nous n'agissons pas, nos états d'esprit changeaient continuellement, et ces huit heures auraient pu aussi bien durer une semaine que quelques minutes. Je vais donc simplement vous relater quelques incidents comme je me les rappelle.

Parfois, nous parlions. D'abord, nous discutâmes longuement si la cabane était une cachette sûre. D'un commun accord, nous conclûmes que, ne le sachant pas, nous ferions tout aussi bien de nous épar-



(1) Voir *Police-Magazine*, n° 311 à 316.

Je l'emportai jusqu'à la voiture.

gner cette préoccupation en essayant de l'oublier. Puis le sujet Marriott revint sur la sellette.

— Je ne peux pas comprendre, disait Frances, les coudes sur la table et la tête dans les mains. Je ne comprends pas du tout, Peter! Marriott semblait s'adapter si bien... Il est le seul que je puisse soupçonner... Et pourtant, d'après les journaux, il n'y a aucun doute... C'est si compliqué!... Si terrible!... Je crois que je rêve et que je vais me...

— Essayant d'être spirituel, je l'interrompis : — Tous les mauvais rêves que j'ai eus dans la vie n'étaient jamais des rêves...

— Elle releva la tête et, pendant ses mains sur la table, elle répéta :

— Il faut que ce soit Marriott!... Il le faut!... Il le faut!... Mais ça ne se peut pas! Oh! pourquoi ai-je laissé les journaux dans l'auto? Nous aurions pu les lire ici...

— Vous avez laissé les journaux dans l'auto, repris-je, parce que je ne vous ai pas donné le temps de les prendre. D'ailleurs, ils n'auraient pas été d'une grande aide!...

— Sa figure se détendit et, souriant presque, elle dit :

— Je crois que vous allez encore me dire de me taire! Savez-vous que, lorsque vous le voulez, vous pouvez être l'homme le plus grossier que j'aie jamais rencontré?

— Vous en avez probablement déjà rencontré, répondis-je, seulement vous ne vous êtes jamais frottée à eux. D'ailleurs, je vous l'ai déjà dit, je ne pose pas pour un monsieur bien élevé!

— Elle murmura doucement : — Pourquoi dites-vous cela? Vous ne devriez pas. Naturellement, vous êtes un peu... comment dirais-je? — un peu bourru par moments...

— Elle s'interrompit et ses lèvres esquissèrent un sourire. Moi je n'avais pas envie de sourire. Ici, dans le calme, me revenait à la mémoire la façon brutale dont je l'avais traitée. Je savais bien que c'était indispensable et que, si je ne l'avais pas bousculée plusieurs fois comme je l'avais fait, les choses auraient plus mal tourné. Cependant, pour la première fois, je le regrettais.

— Alors, se reprenant et ses mots venant plus vite, elle continua :

— Croyez-vous que je ne sache pas ce que vous avez fait? Croyez-vous que je ne me rende pas compte que, si vous ne m'avez pas secouée quelquefois, comme vous l'avez fait, nous ne serions pas ici, mais... mais... autre part! Si vous ne croyez pas que je comprenne, vous me faites injure et vous ne devriez pas! Et vous pourriez être assez poli pour me regarder quand je vous parle aussi gentiment!

— Courageusement, je fis ce qu'elle demandait, en prononçant quelques paroles intelligibles. Pour rompre le silence, je questionnai :

— Quelle heure est-il? — Elle jeta un coup d'œil à sa montre et me renseigna. Elle reprit sa position, le menton dans les mains. Ensuite, elle coucha sa tête sur ses bras repliés. Puis, elle retourna à sa première position et toujours ainsi! Je me levai et arpentai notre terrier.

— Je surveillai toujours l'entrée de la cabane comme un lièvre apeuré. Je vous épargnerai le nombre de fois que nous crûmes entendre du bruit et que nous nous levâmes pour inspecter les alentours à travers la porte ou la fenêtre.

— Enfin, l'un de nous parla. Ce fut Frances. Je la croyais endormie, quand, soudain, elle s'écria, ses yeux noirs brillant au milieu de sa figure toute blanche :

— Oh! c'est insupportable!

— Qu'est-ce qui est insupportable? lui demandai-je me penchant au-dessus de la table.

— J'ai si soif! murmura-t-elle d'une voix éteinte. J'ai si soif! Si soif!...

— Alors, tout sentiment de prudence me quitta. Bien qu'angoissé par ses paroles, je m'efforçai de n'en rien laisser paraître et je dis aussi naturellement que je le pus :

— Que puis-je faire? Dites-moi où je trouverai de l'eau et je vais y courir!

— Alors, elle se fâcha. Elle était si lasse, la pauvre enfant, et si malheureuse que ce n'était pas tout à fait de sa faute!

— Perdez-vous la tête! s'exclama-t-elle. Comment pouvez-vous aller chercher de l'eau? Il n'y a qu'un endroit où il y en ait et c'est à la maison! Vous n'irez pas! Je vous le défends! Je vous en prie! Je vous en supplie!... Ne faites pas de bêtises! Je ne répondis rien. Qu'aurais-je pu répondre?

— Je rompis le silence qui suivit en demandant l'heure. Il était entre trois heures et demie et quatre heures.

— Soudain, elle fut sur pied. Elle se leva si brusquement que sa chaise tomba derrière elle et me fit sursauter. Toute droite, les bras raides et le long de son corps, elle tremblait de tous ses membres.

— C'est insupportable! gémit-elle entre ses dents. Insupportable!... Je suis trop fatiguée!... Et tout est si inutile!... Nous sommes fous... fous...

— Elle regardait dans ma direction, mais je ne crois pas qu'elle me voyait.

— Pourquoi, reprit-elle, n'allons-nous pas nous rendre? On va nous découvrir! Ce n'est pas possible qu'ils ne nous trouvent pas! Pourquoi perdons-nous notre temps ici, puisqu'ils vont nous trouver? Ils nous donneraient sûrement à boire... et nous ne resterions plus ici comme... comme deux rats dans un trou...

— Je m'approchai d'elle et, à peine arrivé à ses côtés, elle vacilla et j'eus juste le temps de la saisir. Je m'assis sur la table, la maintenant toujours. Elle était toute tremblante et ses dents claquaient.

— Je passai le quart d'heure suivant — ou la demi-heure — à la soutenir. Je ne crus pas nécessaire de parler. Elle continuait de marmotter des choses sans suite, d'un ton désespéré. Enfin, et ce fut bien long, elle se calma et d'une voix presque naturelle :

— Je vous demande pardon, dit-elle... Voilà! je l'ai dit encore une fois! J'aimerais m'asseoir, s'il vous plaît!...

— Je la lâchai et lui avançai la chaise. Elle s'y assit. Elle reprit son ancienne position. Puis, sans raison apparente, elle se redressa. J'allai de l'autre côté de la table. Il valait mieux mettre une certaine distance entre nous deux! Tellement de choses s'agitaient en moi!

— Je sais que c'est bien long, dis-je à la fin, mais bientôt la nuit tombera et nous partirons.

— Où? jeta-t-elle. Où? Nous ne pouvons pas aller n'importe où... A moins que nous n'attendions le retour de l'oncle Ned, c'est cela, dites?

— Non! répliquai-je. Non. Je n'irai pas chez l'oncle Ned. Nous quitterons cette cabane à la minute où il fera sombre et, à huit heures, nous serons sur le chemin de la petite maison...

— Quelle petite maison? interrogea-t-elle étonnée.

— La petite maison où nous étions ce matin. Comment appelez-vous le type? Allwright, c'est bien cela? Eh bien! c'est là que je retournerai!

— Vous n'irez pas là? lança-t-elle d'un air incrédule.

— Si j'irai. Il ne peut pas nous tuer. Au premier abord, je ne l'ai pas aimé, mais ensuite il m'est devenu beaucoup plus sympathique. Après le service que nous lui avons rendu ce matin, je ne pense pas qu'il...

— Qu'il nous dénoncera? Etes-vous sûr? Absolument sûr?

— Je fis signe que oui. Je n'en étais pas certain du tout, mais je me disais que nous devions en courir le risque.

— J'ai si soif! gémit-elle encore. Puis elle se tut.

— Plus tard, jetant un coup d'œil à ma malheureuse compagne, je la vis immobile et la crue endormie. J'étais même si certain de son sommeil que je tressaillis quand j'entendis sa voix.

— Il est six heures moins le quart! disait-elle. Vous rendez-vous compte que nous sommes restés enfermés ici, environ une demi-journée? Il me semble qu'il y a des années...

— A la manière d'une somnambule, elle continua :

— Vous vous rappelez ce que je viens de vous dire? Que tout ceci était comme un cauchemar et vous m'avez répondu que les mauvais rêves n'étaient jamais des rêves, mais bel et bien la réalité?... Eh bien! J'ai une autre idée, moi... Il me semble plutôt que nous ne sommes pas réels...

— Qu'est-ce que vous voulez dire? demandai-je effrayé.

— J'avais peur. Ceci vous montrera l'état de mes nerfs. Simplement de l'entendre dire des choses insensées me mettait hors de moi. Elle reprit de sa voix de rêve :

— Oui, je crois que nous ne sommes pas vraiment vivants... C'est peut-être une idée bizarre... mais il me semble qu'elle est exacte...

— Elle s'interrompit. Je me demandais si elle perdait la raison. Pour masquer mon inquiétude, je dis sèchement :

— Comprends pas ce que vous voulez dire!

— Je ne veux rien dire du tout! Rien d'intéressant en tout cas! Je revois simplement les heures que nous avons vécu hier et aujourd'hui. C'est incroyable!... Nous ne sommes pas vivants... Aucun être vivant ne se serait conduit et n'aurait agi comme nous... Non!... Non!...

— Elle éclata de rire. Je tressaillis. Même, maintenant, des mois après, alors que je vous parle de ce rire, je peux encore l'entendre : c'était sinistre. Puis elle continua :

— Nous sommes « des ombres »! C'est cela : nous sommes « des ombres »! C'est une histoire. Nous sommes les personnages d'un roman... Plutôt d'un feuilleton... et bientôt, on nous dira... on nous dira... « la suite au prochain numéro »...

— Elle s'arrêta. Je vous prie de croire que je n'étais pas fier. J'avoue même que j'étais fameusement ému! Je n'y comprenais rien et pourtant elle traduisait à peu près ce qui me passait par la tête aussi. Mais je n'aimais pas le lui entendre dire. Fallait-il la laisser divaguer ou devais-je la secouer une fois de plus?

— Le soleil disparaissait peu à peu de la petite fenêtre. Bientôt ce serait le crépuscule et, enfin, la nuit. La nuit qui nous chasserait d'ici, heureusement! Il faudrait faire sortir Frances de gré ou de force. Mais, avant, elle devait avoir retrouvé son équilibre.

— Peut-être aurais-je dû faire quelque chose, mais avec les

femmes, j'emploie toujours la Devise : « Dans le doute, abstiens-toi. » C'était joliment dur à la mettre en pratique avec celle-ci, mais j'y arrivai!

— Et encore un silence... On ne voyait plus de rayons de soleil. Des ombres surgissaient dans tous les coins de la cabane et la fenêtre ne nous donnait plus guère de clarté.

— Je marchais. Je m'asseyais sur le tabouret. Je me levais. Je m'asseyais sur la table. Je prêtais l'oreille près de la porte, puis près de la fenêtre.

— Quand, enfin, elle parla, j'étais assis sur le bord de la table. Elle s'écria, soudain :

— Je n'en peux plus! Je suis si fatiguée que, si je ne m'étends pas, je crois que... je crois que je vais me trouver mal...

— Comme je l'ai déjà dit, le sol était de la terre battue, et les meubles n'étaient pas nombreux. Mais, dans un coin, il y avait plusieurs sacs vides empilés les uns sur les autres. J'en comptai six. Pas assez pour faire rien de bien. Cependant, je m'arrangeai avec eux. J'en mis trois bout à bout et les autres par-dessus.

— Essayez! lui dis-je. Ou aimez-vous mieux que je le fasse sur la table?

— Sans me répondre, à la façon d'une poupée automatique, elle se dirigea vers la couche improvisée et tomba dessus. Je dis « tomba » parce que je ne trouve pas un autre mot qui décrive mieux son mouvement. Elle tomba littéralement.

— Debout, près de la porte, je la considérai. D'abord, elle resta tranquille, mais bientôt, elle changea de place. Je savais que ce n'était pas possible d'aller lui chercher des bruyères pour lui en faire un lit, mais j'en avais bien envie...

— Encore un long silence. Encore Peter Craven marchant de long en large. Encore Peter Craven épiant le moindre bruit comme un lapin traqué. Encore des minutes s'écoulant lentement, lentement...

— Il faisait presque nuit dans la cabane quand elle dit — et je devinai à sa voix qu'elle s'asseyait :

— Je ne suis pas bien! C'est trop dur!

— Nous ne pouvons pas partir encore, remarquai-je. Patientez un peu!

— Heureusement, répondit-elle, car j'en serais bien incapable. Je suis si fatiguée! Je m'excuse, mais vraiment, je suis trop fatiguée!

— J'eus soudain une idée. Je me penchai et, à tâtons, la prenant par les poignets, je la priai de se lever. Je l'aidai et, avec effort, elle fut debout. La tenant toujours, je rejetai les sacs avec le pied de manière à les mettre en tas. Je n'en gardai qu'un que j'étais par terre. Je m'assis à côté du paquet de sacs et dis :

— Mettez-vous là!

— Elle m'obéit. Elle s'agenouilla sur le sac ouvert par terre. Je passai mon bras autour de sa taille et, d'un mouvement sec, la relevai jusqu'à ce qu'elle fût assise sur le tas de sacs, les jambes étendues sur le sac étalé. Mon bras toujours autour d'elle, je l'attirai vers moi.

— Presque tout son corps reposait à l'aise, les épaules soutenues par mon bras et la tête appuyée sur mon épaule. Elle s'endormit en moins d'une minute.

— Je restais là, considérant alternativement la porte et la fenêtre.

— Sa tête pesait lourdement sur mon épaule.

*La tête appuyée sur mon épaule, elle s'endormit en moins d'une minute.*

— Mes pensées se concentrèrent sur Widdleley Green. Je me rappelais le baiser que j'avais dérobé. Je me souvenais de mes sentiments d'alors. J'aurais pu recommencer maintenant, mais avec une différence — parce que quelque chose s'était modifié en moi.

— Il faisait de plus en plus sombre. J'atteignis le poignet de Frances et essayai de voir l'heure. Les aiguilles de son bracelet-montre m'apprirent qu'il était neuf heures moins dix.

— Je me demandais comment je la réveillerais quand, d'elle-même, elle m'ôta ce souci. Elle se réveillait. Elle murmura quelque chose que je ne compris pas. J'allais parler lorsque distinctement elle appela :

— Peter!

— Nous allons bientôt pouvoir partir!... Ça va mieux?

— Je la tenais toujours par la taille et, pour la rassurer, je resserrai mon étreinte.

— J'ai dit « pour la rassurer »! C'était du réconfort que je voulais simplement lui insuller par cette pression de main, mais mon intention, tout à fait malgré moi, changea... J'ai oublié ce que je murmurai...

— Alors il se passa une chose qui est certainement la plus importante de ma vie. Elle s'assit toute droite et ne fit aucune tentative pour se dégager de mes bras. Au contraire, elle s'approcha encore davantage de moi. Je sentis son bras m'entourer de la même façon que le mien l'enserrait, au-dessous des épaules.

— Elle rejeta un peu la tête en arrière et elle murmura dans un souffle :

— Peter! Je veux que vous me fassiez une promesse...

— Laquelle, Frances?

— Je veux que vous me promettiez de ne plus me quitter.

— Vous savez bien, Frances, que je resterai auprès de vous, jusqu'à ce que vous soyez sauvée.

— Non, Peter, ce n'est pas ce que je veux dire. Quoi qu'il arrive, je ne veux plus que vous me quittiez... plus jamais... Promettez-le moi.

— Je ne comprenais pas. Il me semblait que, dans ma tête, tout bourdonnait. Je dis :

— Mais, Frances, savez-vous bien de quoi vous parlez? C'est toute la vie, cela.

— Elle répondit très vite :

— Justement, c'est bien ce que je veux dire... Toute la vie...

— Une émotion inconnue me paralysait. Parler me semblait au-dessus de mes forces. Mais très vite, elle ajouta :

— Non, Peter, ne dites rien maintenant... J'ai confiance.

— La cabane était sombre, mais, dans mon cœur, tout était lumineux. Je me moquais bien de ce qui était arrivé et encore plus de ce qui arriverait.

— La nuit était complètement tombée. Nous pouvions à présent nous risquer au dehors. Je l'aidai à se relever.

— Alors, quittant la cabane, nous commençâmes à chercher notre chemin à travers le bois de sapins.

(A suivre.) DONALD STONE.



# A L'ABRI DES BALLES



LE Salon de l'Auto, jusqu'ici, n'évoquait que des idées souriantes, beaux voyages, tourisme et camping. Pour la première fois cette année, on a pu y voir par contre une voiture propre à ramener le visiteur à des pensées moins agréables.

Une grande marque américaine, en effet, a exposé un modèle de grand luxe, du moins en apparence, mais, en réalité, véritable forteresse roulante et destinée à mettre ses occupants à l'abri des attaques. Gangsters ou émeutiers ? A votre choix.

Qui pourrait s'en douter en voyant l'ensemble de cette voiture (1) en tout point semblable, par la ligne et le confort, aux voitures élégantes et puissantes, telles que la mode en est adoptée

par les diverses marques ?

Sachez pourtant que celle-ci a une carrosserie particulière, entièrement blindée, à l'épreuve non seulement des balles de revolver, mais même des balles de mitrailleuses. On peut s'en rendre compte d'ailleurs par les essais effectués (2) sur une des portières : cinq balles de mitrailleuses ont été successivement tirées ; aucune n'a pénétré.

On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que cette auto, en ordre de marche, pèse le poids remarquable de 2 200 kilogrammes.

Mais ce n'est pas tout. Les vitres, également, sont imperforables, mesurant 5 centimètres d'épaisseur.

Et, pour permettre aux occupants, en cas de besoin, de se défendre contre des agresseurs, on a prévu (3) dans chacune des portières, à droite et à gauche du conducteur, une meurtrière étroite et ronde qui peut laisser passer le canon d'un browning ou d'une mitrailleuse.

Toutes les commodités, en somme, de la vie moderne telle qu'on la conçoit aux pays des gangsters ou des killers.

Reste à savoir qui aura en France l'idée d'acheter une pareille voiture ! (S. G. P.)

bles, mesurant 5 centimètres d'épaisseur. Et, pour permettre aux occupants, en cas de besoin, de se défendre contre des agresseurs, on a prévu (3) dans chacune des portières, à droite et à gauche du conducteur, une meurtrière étroite et ronde qui peut laisser passer le canon d'un browning ou d'une mitrailleuse.

Toutes les commodités, en somme, de la vie moderne telle qu'on la conçoit aux pays des gangsters ou des killers.

Reste à savoir qui aura en France l'idée d'acheter une pareille voiture ! (S. G. P.)

## Jugement américain

UN pauvre diable comparaisait dernièrement, pour avoir volé une bague oubliée sur un banc, devant le tribunal de Chicago. C'était un voleur novice ou, tout simplement, un honnête homme un peu faible : tout de suite, il protesta de sa bonne volonté à s'amender.

Le juge, M<sup>e</sup> Moriss, rendit alors ce curieux jugement :

— Je ne sais pas si vous le méritez, dit-il en substance au voleur, mais je vais faire une expérience. Je vais vous remettre en liberté et, tous les samedis, vous m'écrirez pour me dire ce que vous devenez, et aussi quels sont vos pensées, vos projets. Ainsi j'apprendrai à vous connaître. Si vous manquez une seule fois de m'envoyer votre lettre, vous irez, pendant trois ans, faire connaissance avec le pénitencier. Si vous m'écrivez fidèlement, vous continuerez d'être libre, mais vous ne changerez pas de résidence ni d'occupation sans me consulter. Allez ! Notre engagement porte pour cinq ans !

Deux cent soixante lettres pour le vol d'une bague, est-ce un châtiment plus dur que la prison ou une nouvelle méthode de rééducation ?

diffamations. Les Témoins de Jéhovah sont plus connus en France sous le nom de « Tour de Garde ». Nous avons pu apprécier en diverses circonstances la noblesse de leur attitude. Leurs causeries par T. S. F. sont notamment d'une élévation de pensée qui est en tout point remarquable. Inlassablement, « Tour de Garde » lance des messages philosophiques dont les incroyants eux-mêmes apprécient la haute valeur et qui ont pour but d'encourager des milliers de personnes à mener une vie exemplaire. En France, de 1933 à 1936, et en Belgique, à l'Exposition Universelle de 1935, des diplômes, médailles d'or et d'argent ont été distribués à « Tour de Garde » en récompense de la valeur morale indiscutable des ouvrages répandus par ses soins.

Il est tout à l'honneur d'un journal de reconnaître ses erreurs et de faire tous ses efforts pour les réparer. *Police-Magazine* n'a pas voulu faillir à ce devoir.

# TRIBUNAUX COMIQUES

## Injure grave.

On prononce parfois, sans le vouloir, des paroles malheureuses dont les conséquences peuvent être plus malheureuses encore.

La dame Héloïse F... raconte au juge de paix son infortune.

C'est une femme d'âge certain, et, si elle affiche une tenue austère, son regard jette par instant de terribles feux...

La partie adverse ?... Mon Dieu oui... C'est un de nos fonctionnaires des plus jeunes et des plus distingués. Il ne semble pas exagérément pantois de son sort.

— Cela s'est passé le mois dernier, monsieur le juge, déclare la demanderesse. J'ai mis du temps à me résoudre aux poursuites, mais monsieur s'est, autour et alentour, si bien vanté de sa mullerie que la moutarde m'a monté au nez...

— Une sorte de rancœur... à retardement !...

— Si bon vous semble. Quant au tort qui m'a été causé...

— Vous l'évaluez à cinq cents francs... une somme rondelette !

M<sup>me</sup> F... ne semble pas la trouver exagérée.

— Enfin, j'aurais voulu vous y voir, monsieur le juge... Me donner ce conseil à moi... ex-infirmière major, membre du Comité de protection des vieux intellectuels tombés dans le besoin, officier d'Académie...

— Laquelle ? susurre avec un sourire impertinent le défendeur... Pas l'académie de billard, je pense ?

Un haussement d'épaules dédaigneux, et M<sup>me</sup> F... poursuit, revêche, face au magistrat.

— J'en arrive à l'événement. Vous allez juger...

Mon mari venait de m'abandonner pour suivre je ne sais quelle petite roulerie de boîte de nuit. Je me trouvais du jour au lendemain dans la situation la plus angoissante. Sans ressources ou peu s'en fallait, avec mon terme à payer quelques jours plus tard...

— Je ferai remarquer en passant, s'écrie toujours sarcastique l'adversaire qualifié « mulle », que je ne suis pas attaché au bureau de bienfaisance. Mon poste relève du ministère des Beaux-Arts !

— La politesse en tout cas n'y est guère pratiquée, enchaine M<sup>me</sup> F... parce que, ayant demandé monsieur au téléphone dans l'espoir d'obtenir de lui un moyen de me sortir d'embaras...

Encore une fois, le distingué rond de cuir se soulève de son banc pour flûter, la bouche en cœur :

— Notez aussi, monsieur le juge, que je n'avais rencontré madame qu'à une seule et unique reprise dans le monde : si elle exige des détails : au cours d'une réunion assez exceptionnelle... Dans un camp de nudistes où avait lieu une fête de charité, d'ailleurs sous le patronage de mon directeur.

— J'étais en droit d'escompter un appui au moins moral de monsieur, soupire la plaignante. Il s'était intéressé à moi au cours de la garden-party... Je pensai donc à lui lorsque le malheur entra dans ma maison ; et, l'ayant obtenu à l'appareil, je lui exposai mon cas, en ajoutant que, disposée à travailler, bien que je ne l'eusse jamais fait de ma vie, il serait aimable de me donner un conseil. Eh bien ! savez-vous, monsieur le juge, ce que le goutail eut le toupet de me répondre ?... Il me cria simplement ces mots : « Raccrochez ! Raccrochez, madame, et f...tez moi la paix ! »

« Ce n'est qu'au bout de cinq minutes que je compris la nature exacte de ce conseil répugnant. J'ajoute que j'allai trouver son auteur quelques instants plus tard pour le remercier comme il convenait. Il me fit attendre une bonne demi-heure dans l'antichambre, et, de là, je l'entendis raconter à grand renfort d'éclats de rire son *bon mot* à tous ceux qu'il faisait introduire avant moi...

— Je ne produirai qu'un argument pour ma défense, déclare alors l'adversaire de M<sup>me</sup> F... Lorsqu'elle me téléphona, j'étais en communication avec un conseiller d'Etat. Importuné par ses confidences intéressées, je lui criai sans y mettre de malice : « Raccrochez, madame, raccrochez. » Peut-être dans mon impatience ajoutai-je : « F...tez moi la paix ! » Et, tout comme elle, ce ne fut qu'après en avoir terminé avec mon correspondant officiel que je fis un rapprochement à la vérité bien drôle entre les paroles de M<sup>me</sup> F... et ma réponse irréflective...

M. le juge de paix, à la suite de cette explication, a débouté la demanderesse purement et simplement.

J. C.

## DES ORGIES SOUS L'ŒIL DE JÉHOVAH

NOUS avons publié dans le n<sup>o</sup> 309 de *Police-Magazine*, le 25 octobre 1936, un article intitulé *Des orgies sous l'œil de Jéhovah* donnant des détails sur l'arrestation de cent vingt-six personnes à Monessen (Pennsylvanie) aux Etats-Unis. Nous apprenons aujourd'hui que notre bonne foi a été surprise.

*Police-Magazine* a trop le respect de la vérité et le souci de ne jamais porter sur quiconque d'accusation injustifiée pour ne pas mettre loyalement et spontanément les choses au point.

Tout d'abord cent quarante-six personnes, et non cent vingt-six, furent incarcérées à Monessen. Cette arrestation, à elle seule, constitue un de ces scandales comme il s'en produit si souvent aux Etats-Unis où, malgré le haut exemple d'intégrité donné par le président Roosevelt, tant de fonctionnaires de la police perdent la notion de la justice pour ne se livrer qu'à l'assouvissement de leurs haines politiques ou religieuses.

Donc, le groupe local de l'association « Les Témoins de Jéhovah » avait entrepris de distribuer aux habitants de Monessen des brochures qui contenaient des extraits de la Bible.

Les adhérents des Témoins de Jéhovah ne faisaient, en procédant à cette distribu-

tion, que se conformer aux prescriptions de ce groupement de chrétiens qui, dans le monde entier et même en France, défend ses idées philosophiques par la large diffusion d'écrits bibliques.

Mais les chefs de la police de Monessen, pour obéir à une autre association religieuse dont les idées se trouvaient en opposition avec celles des Témoins de Jéhovah, prétendirent que ces derniers avaient violé une ordonnance municipale relative à la distribution de brochures sans autorisation. Ils firent donc procéder à des arrestations massives, et cent quarante-six Témoins de Jéhovah furent appréhendés, conduits à la prison, malmenés et, finalement, gardés illégalement pendant plusieurs heures. A aucun moment il ne se produisit dans la prison de scènes immorales et les infortunés prisonniers, victimes de mauvais traitements, n'eurent d'autre recours après leur mise en liberté que de porter plainte auprès de Georges H. Earle, gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie.

Toute l'affaire se réduit à cela : une abominable querelle de religions, entreprise par des sectaires qui n'ont pas hésité à outrepasser leurs droits pour imposer leur propre foi.

Nous regrettons pour notre part que *Police-Magazine* se soit fait l'écho de telles

# NOS INTERVIEWS DE GRANDS POLICIERS

## M. AMELINE

Commissaire principal aux Délégations judiciaires



assez rarement leur répertoire.

« Oui, quand on est jeune dans le métier, on se laisse aller à certains oublis qui peuvent engendrer les pires catastrophes. On se met alors en colère... contre soi-même, on jure bien qu'on ne vous y reprendra plus et on apprend à réfléchir, à se méfier, à observer.

« L'imprévu qui menace les débutants est aussi une excellente leçon de modestie.

« Un de mes collègues — qui est devenu un policier de tout premier ordre — a, lors de sa première affaire comme simple inspecteur, tâté de cet imprévu... Il a même failli nous mettre dans une bien fâcheuse position.

« J'étais alors commissaire de police et nous venions d'arrêter un cam-

(Cl. Manuel frères.)

bricoleur pas bien dangereux en apparence.

« Mon jeune inspecteur — qui débutait, je le répète — riait de la facilité avec laquelle l'homme, un nain boiteux, s'était laissé pincer.

« J'avais dit à mon collaborateur : « Méfiez-vous, il peut vous passer entre les doigts... Ayez bien l'œil à tout... »

« J'avais simplement oublié d'ajouter : « Quand nous l'aurons arrêté, il ne faudra pas vous figurer que l'affaire est dans le sac. On ne quitte jamais un malfaiteur de l'œil tant qu'il n'est pas sous les verrous.

« Mon jeune inspecteur, qui était un costaud, ressemblait assez, maintenant (tandis que je fouillais la pièce habitée par le mauvais garçon) au chat qui joue avec une souris étourdie d'un coup de patte.

« Il allumait tranquillement une cigarette à dix pas de son prisonnier.

« Et, brusquement, hop ! voilà notre nain sautant sur la porte, la tirant à lui et donnant un tour de clef.

« Nous étions bel et bien prisonniers dans la pièce !

« Mon jeune inspecteur était devenu livide. Il bredouillait, sans savoir quelle décision prendre :

« — Mais il se débène ?... Il se débène !... »

« Fort heureusement, me méfiant de la trop grande confiance du débutant, j'avais laissé en bas un de mes bons limiers. Je l'appelai par la fenêtre et il cueillit notre nain au bas de la dernière marche.

« Après cette aventure, mon jeune inspecteur ne fit plus le fanfaron. A chaque descente de police, il s'inquiétait, avant tout, des clefs qu'il retirait des serrures.

« Aujourd'hui, sa réputation est telle que, croyant avoir le champ libre, un malfaiteur n'oserait plus prendre la poudre d'escampette, même à cinquante mètres de lui. »

Le voleur va à domicile.

— Tenez, un autre genre d'imprévu. L'anecdote que je vais vous conter serait traitée dans un film qu'on crierait à l'in-vraisemblable, lorsque rien n'est plus réel pourtant.

« Il s'agit d'un voleur qui, ne voulant pas me déranger à l'heure de mon déjeuner, est venu me chercher chez moi.

« — Chez vous ?... Dans quel but ?

« — Dans le but de m'éviter un déplacement, je vous l'ai dit... »

« — Je comprends, il regrette sa faute.

« — Pas le moins du monde. Il venait me prier de l'aider à prendre la fuite.

« — Vous, un commissaire ?

« — Oui, c'était un original.

« Mais, je vais faire cesser votre étonnement.

« Je déjeunais donc tranquillement chez moi, ce jour-là, quand j'entendis frapper discrètement à ma porte.

« D'abord je fus surpris. Il y avait une sonnette à cette porte, pourquoi frappait-on ?

« Comme j'étais seul dans l'appartement, je me levai de table et allai ouvrir.

« Je trouvai devant ma porte un homme maigre, aux yeux fiévreux.

« — Monsieur, fit-il, je ne vous connais pas... »

« — Moi non plus... »

« — Mais je vois que vous êtes bon. C'est certainement une chance pour moi que d'avoir frappé à votre porte... Vous allez me tirer d'affaire.

« — Je ne comprends pas.

« — Je veux dire que vous allez me permettre de pénétrer chez vous, de m'y cacher... Oh ! je ne resterai qu'une dizaine de minutes, le temps de les dépister.

« — Qui ?

« — Mais ceux qui me poursuivent... Des agents... la foule... Et pourtant mon crime n'est pas si terrible... J'ai volé une bicyclette... Malheureusement, le propriétaire du vélo m'a vu... Il a crié... On m'a poursuivi... Des flics s'en sont mêlés... J'ai enfilé une rue, une autre, une troisième... Je cours vite... Mais cela durait et j'étais essoufflé... Alors j'ai eu l'idée de pénétrer dans le premier immeuble rencontré après le dernier tournant... le vôtre... J'ai monté un, deux, trois étages... Je ne sais plus... A bout de souffle, j'ai frappé à votre porte... Sauvez-moi et je vous promets de ne plus jamais recommencer... »

« Je regardais l'homme en souriant. Il cherchait à comprendre la raison de cette attitude.

« — Pourquoi hésitez-vous ?... fit-il. On ne le saura pas... Auriez-vous assez peu de cœur pour me livrer à la foule qui peut-être voudra me lyncher ?... Mais répondez donc, monsieur... »

« Je me décidai à parler :

« — Mon pauvre ami, dis-je, évidemment, en dépit de votre faute, un seul homme pourrait refuser de vous rendre le service que vous me demandez : le commissaire de police du quartier.

« — Justement... »

« Le voleur de bicyclette avait prononcé ce dernier mot tandis qu'une lueur d'espoir, sinon de certitude, traversait son regard.

« Mais j'étais redevenu muet. Son regard, s'assombrit de nouveau. Je sentais qu'il commençait à comprendre. Il lança un mot, un seul, un mot célèbre entre tous... un mot qui résumait admirablement la situation.

« Maintenant, il se frappait le front et grognait :

« — Il n'y a qu'un commissaire de police dans le quartier et il faut que je vienne le chercher chez lui !

« Puis, et ce fut sa plus belle question, la plus imprévue aussi :

« — Mais pourquoi ne déjeunez-vous pas au commissariat ? me demanda-t-il.

« Je me suis excusé de ne point prendre mes repas en dehors de chez moi, mais à ce moment des agents arrivaient à mon étage et je leur livrai ma proie.

« Et, comme l'homme s'éloignait en me lançant un regard chargé de reproches : C'est de votre faute, mon ami, fit-il. Que n'avez-vous attendu qu'on me mette à la retraite !

« Quand, quittant le commissariat, il prit le chemin du Dépôt, mon brigadier lui demanda de lui montrer ce qu'il venait d'écrire sur un certain petit calepin.

« L'homme obéit. C'était mon adresse. »

JEAN KOLB.

Fort heureusement j'avais laissé en bas un de mes bons limiers.

— J'ai eu l'idée de pénétrer dans le premier immeuble rencontré après le dernier tournant...

« S'il est innocent, nous ne trouverons rien... et voilà tout.

« Oui, mais il y a heureusement l'exception qui confirme la règle.

« Aussi, quand notre besogne ne suit pas un scénario nettement établi, rien ne peut nous être plus agréable. Nous sommes au théâtre ou au cinéma.

« Et, comme cela arrive très rarement,

— Mais il se débène !... Il se débène !...

notre plaisir en est déçu.

« L'imprévu, il faut bien le dire, est plutôt fait pour les débutants. Quand on a pris de la bouteille policière, on connaît bien des ficelles, sinon toutes, car, contrairement à ce qu'on raconte trop souvent, les malfaiteurs rajeunissent



Tous les policiers que vous interrogerez sur l'imprévu policier vous diront qu'il est notre meilleure distraction, nous déclare M. Ameline, commissaire principal aux délégations judiciaires. « Au fond, une affaire de police n'en devrait jamais comporter. Quand nous filons un mauvais garçon, logiquement il ne peut se produire aucune surprise. « Si l'individu en question est coupable, en lui mettant la main au collet nous ne tarderons pas à découvrir les preuves de cette culpabilité.



Le départ d'un convoi pour le bagne.

II (1).

### Parloir et infirmerie.

Nous n'avons parlé que pour les rappeler en somme, des punitions qui peuvent être infligées aux condamnés et qui sont les mêmes dans toutes les centrales de France. Nous nous étendrons davantage sur la question du parloir et de l'infirmerie.

L'annonce faite par la presse et la radio d'un départ imminent du convoi avait amené à Fontevrault la foule pitoyable de ceux qui, malgré tout, avaient conservé leur affection à ceux qu'ils ne devaient, du moins le pensaient-ils, jamais revoir.

Une fois encore, la dernière, on vit se grouper devant la porte de la vieille abbaye, les « irresponsables » qui se demandaient avec angoisse quand allait partir le mari, le fils, le frère, l'amant.

Pour certains, il avait fallu rassembler péniblement l'argent du voyage, mais, malgré le dur sacrifice, ils étaient venus de voir une fois encore, une fois qu'ils croyaient bien être la dernière.

Point n'était besoin d'être grand psychologue pour les reconnaître à leur arrivée.

Eux aussi s'étaient reconnus au cours du douloureux voyage. Entre eux s'étaient nouées des sympathies issues d'une même désolation. D'aucuns se cantonnaient dans un mutisme farouche, accablé, les hommes surtout.

Chacun à sa manière propre de supporter sa douleur, et les femmes ont pour elles cet exutoire apaisant, les larmes. Les mères restent les mères, toujours, magnifiquement.

Le présent les accable, mais elles se reportent farouchement vers le passé heureux qu'elles évoquent avec des

(1) Voir *Police-Magazine*, n° 316.

lèvres tremblantes :  
— Il était si gentil !

Et c'est tout cela qui créa encore une fois autour du parloir de Fontevrault comme une atmosphère d'angoisse.

Ce parloir est constitué par deux séries de compartiments grillagés qui se font vis-à-vis, séparés par un intervalle d'un mètre de largeur, dans lequel circulent les gardiens.

Côté greffe : les visiteurs qui ont dû faire preuve des liens qui les attachent aux détenus. Côté détention : les condamnés qui s'efforcent dans une attitude impassible que démentent la contraction des mâchoires, la crispation des muscles du visage. D'aucuns pleurent franchement.

Pour mieux se voir, s'entendre, la mère et le fils collent leur visage contre le treillis métallique poussiéreux qui les sépare.

Ce qu'elles ont entendu de pardons, de promesses, ces grilles, c'est quelque chose d'inimaginable !

Dans la logette voisine, se tiennent face à face un homme et une femme, deux magnifiques échantillons d'humanité. Lui, c'est le bel athlète, le costaud que le sévère régime de la prison n'a pas encore eu le temps de débiliter.

Elle, une brune en tailleur noir, superbe créature d'amour. Et c'est d'amour qu'ils parlent, de leur amour que la séparation n'a pas encore eu le temps d'affaiblir. Le règlement ne saurait atteindre ces conversations-là.

— Tu es mon homme, Victor, et pour toujours ! Je ferai des sous pour aller te rejoindre là-bas.

Ils se jetèrent sur le gardien et lui arrachèrent les clefs.



Ci-contre : L'atelier des filets.

Le temps de ravalé un sanglot, et la femme extérieurement cette pensée qu'ils ont certainement tous deux en cet instant.

— On les « mettra » ensemble au Vénézuéla.

— T'en fais pas ! répond l'homme en costume de bure, qui ne veut pas se laisser aller à une émotion indigne de lui, j'aurai ma « belle » !

Espoir fragile que la circulaire du ministre de la Justice a réduit à néant.

La « belle » est morte. Il a suffi pour la tuer de quelques lignes de texte dactylographié. Et le costaud qui rêvait d'un avenir radieux sous le soleil des Tropiques finira lamentablement dans l'atelier des « sénateurs », vieillard précoce, pantin cassé par le chagrin qui atteint et consume un jour les plus forts.

Car le costaud en a pris pour vingt ans, et lorsqu'il apprendra que ces vingt ans, il faut maintenant les faire entre quatre murs, le grand ressort de l'espoir se brisera soudainement.

— Pas de chance ! La « belle est morte ! » Et la visite a pris fin.

Les tristes visiteurs s'en vont, les yeux humides, les lèvres tremblantes, pressant le pas pour cacher leurs larmes.

Dans la prison silencieuse, il y a d'autres désespoirs, ceux des reclus que personne ne viendra jamais voir, à qui personne n'apportera jamais les paroles qui consolent. La « belle » est morte.

L'infirmerie aligne ses lits blancs en deux files sur le parquet ciré, le long des murs clairs.

Elle abrite des malades, bien entendu, mais certains de ces malades cachent en eux un secret espoir de « couper » au prochain départ, sachant que l'on n'embarque plus les hommes en mauvais état physique, non plus que les condamnés ayant dépassé la soixantaine.

A ceux-là, l'annonce de la suppression des départs aura apporté un peu de joie, d'espoir. Ils ne feront pas le voyage tant redouté, et leur corps reposera dans la terre natale. Ils banniront de leurs nuits angoissées, le spectacle horripilant des cadavres jetés aux requins dans la rade des Iles du Salut.

D'autres resteront indifférents à la nouvelle, ceux-là pour qui la prison s'était en quelque sorte transformée en une sorte d'asile.

Ceux-là, ce sont les vieux précoces, qui ont à peine dépassé la cinquantaine. Au jour des Assises, ils portaient beau, mais le coup de masse du verdict les a littéralement brisés. Ils traînent maintenant leurs sabots, courbés, malpropres, le visage momifié, semblables à de vieux pantins cassés, dans l'atelier où ils font des liens pour quelques sous par jour.

Chose extraordinaire, les paysans sont le nombre parmi eux. Ils possèdent la force physique, mais pas la force morale indispensable.

La plupart sont des « metteurs de feu ». Ils ont incendié un soir la grange du voisin pour se venger, ou mis le feu dans le paille de la ferme, dans un moment difficile, pour toucher l'assurance.

Crime paysan par excellence. Dans les rares moments de lucidité qui leur restent, une flamme anime leurs regards vitreux.

Serait-ce le visage radieux de la « belle » qu'ils ont entrevu, eux aussi, qui vient leur sourire dans l'inconscient de leur mémoire défaillante ?

### Ils s'évadent quand même.

La suppression des convois va précéder assurément de peu la mesure radicale que sera la suppression du bagne. Les condamnés aux travaux forcés vont-ils demeurer dans les maisons de force comme Fontevrault, Caen et Clairvaux ? Provisoirement oui, mais il arrivera certainement un moment où il faudra envisager la création de prisons spéciales destinées aux condamnés d'Assises, dont le nombre s'accroît à chaque session.

Cela, c'est l'avenir, restons dans le présent.

Un des grands avantages de la mesure qui vient d'être prise, c'est qu'elle met fin aux évasions qui se produisaient presque journellement dans les pénitenciers de Guyane. Désormais, les peines prononcées par les Cours d'Assises seront entièrement subies.

Malgré cela, l'espoir ne cesse de hanter les cervelles des reclus.

Fontevrault fut, à la fin d'octobre 1933, le théâtre d'une dramatique évasion, qui montre jusqu'à quel point peut aller l'audace d'hommes résolus à tout pour reconquérir leur liberté.

Ils étaient cinq, qui avaient pu, malgré la surveillance, comploter dans le silence des ateliers, du dortoir, un plan mathématiquement conçu. Les auteurs de ce plan, qui put demeurer secret jusqu'au moment de l'exécution, étaient des bandits d'envergure.

Le chef se nommait Lanio, l'assassin de l'agent Verjus. Condamné à mort, il avait vu cette peine commuée en celle des

travaux forcés à perpétuité. Ses complices étaient de « grandes peines », Kistiaens, Ovaere, Vaumorin et Vasseaux. Tous les cinq travaillaient dans l'atelier des filets de la centrale.

Au moment où se produisit le drame, rien ne pouvait faire prévoir un tel événement.

Perdus au milieu des soixante hommes de l'atelier, les quatre hommes attendaient le signal d'agir que devait leur donner Lanio.

Rien n'avait été laissé à l'improvisation et chaque homme avait sa tâche fixée à l'avance. Kistiaens et Ovaere devaient se jeter sur le gardien et le terrasser pour s'emparer de ses clefs. Vaumorin, lui, sauterait sur la table et briserait l'ampoule électrique, plongeant l'atelier dans l'obscurité. Quant à Vasseaux, il couperait le fil électrique de la sonnerie d'alarme reliant l'atelier au poste central de garde.

Tout se passa ainsi que Lanio, le chef, l'avait prévu. La vitesse d'action, la surprise, furent telles que les cinq hommes, munis du trousseau de clefs du gardien, franchirent sans difficulté les obstacles qui s'opposaient à leur fuite. Ils arrivèrent dans les jardins de la prison, grimperent sur le toit d'un hangar, et avec des ceintures nouées ensemble, se laissèrent glisser au dehors.

Les cinq forçats étaient libres et, dans la grisaille d'une pluie d'automne, gagnèrent les bois voisins.

Les bois de Chinon sont, certes, moins dangereux que ceux de Guyane, mais moins sûrs cependant.

Immédiatement, la chasse à l'homme s'organisa avec le concours des gendarmes et de civils qui avaient pris le fusil de chasse, car on savait que les évadés étaient des bandits redoutables entre tous.

A l'aube, les recherches n'avaient donné aucun résultat. Certainement, les fugitifs se cachaient le jour et sortiraient la nuit.

Les gares furent prévenues, la région de Tours à Chinon et de Chinon à Saumur fut mise en état d'alerte.

De toute évidence, les évadés devaient chercher à fuir un pays où ils se sentaient traqués comme des loups. « Brûler le dur », ce n'est pas facile, quand on porte le costume de droguet des centrales. Aussi les évadés avaient-ils pensé à faire un conducteur d'auto « à la dure ». Ils descendirent à Chinon sans avoir été aperçus, puis vinrent errer le long de la Vienne.

Des autos passèrent nombreuses devant eux, mais les portières fermées des conduites intérieures rendaient difficile une attaque.



Ce fut en espérant le passage d'une camionnette que les évadés furent aperçus par des civils, couchés dans un fossé. Les gendarmes alertés accoururent.

Lanio fonça sur eux tête baissée, donnant ainsi à ses complices le temps de fuir. Après une lutte forcenée, il dut tendre ses mains aux menottes, ainsi que Vaumorin.

Quelques heures plus tard, une patrouille de gendarmes en auto aperçut dans la lumière des phares, trois ombres allongées sur le rebord d'un fossé.

C'étaient Ovaere, Kistiaens et Vasseaux. Vasseaux qui avait mieux supporté la faim et le froid que ses complices réussit une fois de plus à s'échapper. On le découvrit deux jours plus tard, mourant de froid et de faim, au long de la voie de chemin de fer, incapable de résistance.

Il vint quelques heures plus tard, et en auto cette fois, rejoindre ses complices dans les cachots de la centrale. Les cinq évadés n'avaient fait qu'entrevoir le visage fugitif de la « belle », dans les cris et les menaces de la foule.

L'enquête qui eut lieu révéla ce détail qui en dit long sur la faculté de dissimulation des condamnés enfermés dans les Centrales.

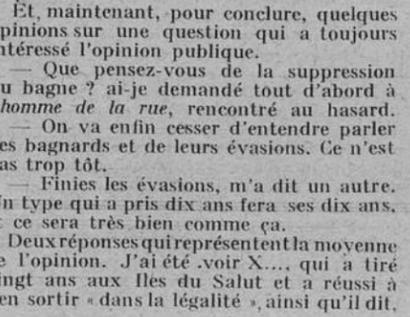
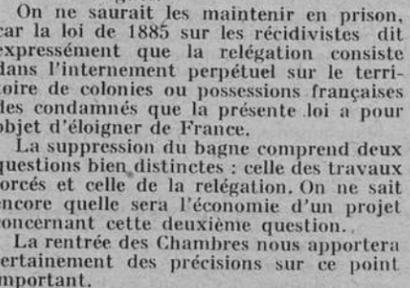
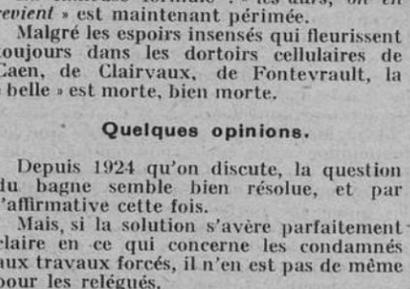
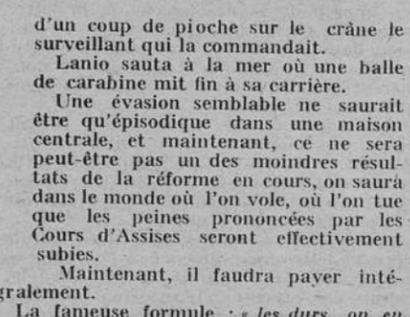
Lanio, déclara le directeur, c'était un des détenus les plus tranquilles. Jamais les gardiens, pas plus que les contre-maitres n'eurent à lui faire une observation.

Ce Lanio était d'ailleurs un homme « marqué ».

Il évita le départ du convoi qui suivit son évasion, on ne sut jamais ni comment, ni pourquoi.

Transporté enfin aux Iles du Salut, l'homme qui avait échappé au couteau de la guillotine n'échappa pas à son destin.

Une fois de plus, il organisa la révolte dans la corvée dont il faisait partie et tua



car il était arrivé là-bas avec le lourd handicap d'une condamnation à perpétuité et la lettre A inscrite devant son nom.

« A » signifie « anarchiste » et les condamnés de cette catégorie étaient internés d'office aux Iles dès leur arrivée. Seul, le ministre des Colonies pouvait signer le retrait de cette mesure.

Et voici ce que m'a dit X..., de sa voix autorisée :

— Je suis partisan de la suppression. Une peine qu'on subit en France, on peut l'accomplir sans risquer comme en Guyane de finir dans le ventre d'un requin, ou dévoré par l'anémie et le paludisme. Je ne ferai certes pas l'éloge des menus de la centrale, je les connais, mais je connais aussi le quart de riz colle de pâte et les haricots charançonnés de la « Tentiaire ». Enfin, question primordiale, je pense qu'un homme de bonne conduite pourra obtenir des réductions de peine, voire des grâces dont on n'entendait jamais parler en Guyane.

Sur ces mots, X..., qui n'a jamais été un homme bavard, me tendit la main, non sans m'avoir dit cette courte phrase qui résumait toute sa pensée :

— Finies, les combines.

Dans le « milieu », j'ai recueilli deux opinions, celle d'une femme tout d'abord. Et j'ai été étonné de la précision, de la connaissance du sujet que témoignait la réponse faite sur un zinc des Halles par une femme jeune encore, mais qui avait certainement une expérience approfondie de l'existence.

— Parfait ! me dit-elle en lançant une bouffée de cigarette au plafond. Cette fois, ça sera du pareil au même pour les hommes et les femmes, l'égalité, quoi. Depuis 1905, les femmes ne partaient plus là-bas. On les bouclait dans les centrales, astreintes au silence, sans espoir d'en sortir autrement que par la porte du greffe ou celle de l'amphithéâtre. J'ai lu *La Fille Elisa*, moi, et vous pouvez dire à celui qui l'a écrit, que c'est ça en plein.

« Pourquoi que les hommes auraient toujours eu moyen de tenter leur chance et de courir la « belle », et plus les femmes ? »

Enfin, j'ai posé ma question à Bob, à l'heure de l'apéritif, place Blanche.

Et maintenant, pour conclure, quelques opinions sur une question qui a toujours intéressé l'opinion publique.

— Que pensez-vous de la suppression du bagne ? ai-je demandé tout d'abord à l'homme de la rue, rencontré au hasard.

— On va enfin cesser d'entendre parler des bagnards et de leurs évasions. Ce n'est pas trop tôt.

— Finies les évasions, m'a dit un autre. Un type qui a pris dix ans fera ses dix ans, et ce sera très bien comme ça.

Deux réponses qui représentent la moyenne de l'opinion. J'ai été voir X..., qui a tiré vingt ans aux Iles du Salut et a réussi à s'en sortir « dans la légalité », ainsi qu'il dit,

Le chemin de ronde. De bas en haut : Ovaere, Lanio, Kistiaens, Vaumorin.

Bob a des amis sous les Tropiques et il n'est pas très sûr qu'un jour il ne prendra pas, lui aussi, son compte. Les durs, eh bien ! oui, on faisait entrer ça en ligne de compte dans les risques à courir, parce que les durs, un homme pouvait s'en sortir, tandis que du tas de pierre... Bob ne me confia pas sa pensée qui, d'ailleurs, transparissait dans son regard.

D'un geste rageur, il lança sa cigarette sur le sol, tandis qu'il grommelait entre ses dents :

— Ça va ! Non, ça n'allait pas du tout.

La mort de la « belle » est en train de provoquer bien des conversations dans un certain monde, peut-être même de modifier bien des projets, je n'ose pas dire d'inviter certaines têtes brûlées à de salutaires réflexions.

N'eût-elle obtenu que ce résultat, la circulaire du ministre de la Justice n'est pas à regretter.

La « belle » est morte !

JEAN NORMAND.



# CRIME ET ROMAN



Un paquet oblong, arrêté par les roseaux qui encadraient le lavoir.

Sous le titre général « Crime et Roman », « Police-Magazine » publiera de temps à autre des récits dramatiques basés sur des faits rigoureusement authentiques. Ces faits nous ont été révélés soit par des rapports secrets de policiers, soit par de délicates enquêtes menées dans certains milieux, d'où la nécessité pour nous de modifier les noms des personnages impliqués dans ces affaires, ainsi que ceux des lieux où elles se sont déroulées. Mais l'exactitude de ces révélations n'en demeure pas moins réelle et nous sommes persuadés que bon nombre de lecteurs perspicaces sauront deviner la vérité que seul le souci de ne pas démasquer nos informateurs... indiscrets nous contraint à farder.

## Un monstre.

Bien qu'il y eût un fort brouillard, ce matin-là, trois belles filles de Chaillon, Lisette, Margot, Blanchette, allèrent laver à la Seine. L'ouate du ciel empêchait de voir la forêt de Sénart, qui s'étendait sur l'autre rive. Le froid de septembre commençait à piquer. Néanmoins les trois lavandières poussaient en chantant leur brouettes. Elles s'installèrent à cette place où, la rive, s'inclinant sur un fond de sable, permettait de poser les baquets et de laver le linge sans le salir davantage. Les battoirs sonnèrent joyeusement et la besogne s'activa. Vers midi, les trois filles agenouillées depuis le matin, se levèrent pour casser la croûte. Lisette aperçut un paquet oblong, arrêté par les roseaux qui encadraient le lavoir. Un sinistre pressentiment empêcha de rire les gaies compagnes. D'abord irresolues, elles discutèrent ce qu'il convenait de faire, mais, tourmentées par la faim, elles décidèrent de manger d'abord, puis Lisette courut vers le bourg, jusqu'aux premières maisons, parmi lesquelles était l'auberge du *Bon Pêcheur*, où elle pénétra et informa les gens de ce qu'elle avait vu avec ses camarades. L'aubergiste et quelques hommes, munis d'une perche, allèrent au fleuve. Ils amenèrent un sac lourdement chargé, qui, ouvert, laissa apparaître le corps élégamment vêtu d'une jeune femme.

L'horrible nouvelle se répandit et attira sur la rive une foule de badauds. L'identité de la victime fut rapidement établie. C'était la femme d'un ingénieur, M. Jean-Julien Lacoste, domicilié dans une rue adjacente aux Champs-Élysées. Par suite de quelles circonstances le corps se trouvait-il à Chaillon, à quarante kilomètres de Paris, en amont de la Seine ? C'est ce que l'enquête chercha aussitôt à démêler. M<sup>me</sup> Lacoste avait été étranglée par une main très vigoureuse, qui avait brisé le larynx. Le contact de l'eau et certains frottements avaient effacé toute empreinte digitale.

La police se mit en campagne. Sa première surprise fut de ne pas trouver le mari au domicile conjugal. Les Lacoste, mariés depuis un an, avaient à leur service une femme de chambre et une cuisinière. Celle-ci, confinée auprès de ses fourneaux, avait peu de choses à dire sur ses maîtres. Par contre, la femme de chambre savait que l'union ne régnait pas dans le jeune ménage, où des querelles s'élevaient souvent, causées par les infidélités du mari. A la suite d'une discussion, Jean-Julien Lacoste était parti, quatre jours avant la découverte du cadavre. Le lendemain de son départ, vers le soir, M<sup>me</sup> Lacoste avait elle-même quitté l'appartement, en disant qu'elle se rendait chez sa mère. Celle-ci, veuve d'un industriel, habitait à Rueil.

Le crime remontait à trois jours ; il était donc probable qu'il avait été commis le soir que la jeune femme était partie de son

domicile. On sut qu'elle n'était pas allée à Rueil.

Voilà tout ce que permirent de connaître les premières investigations. Il était possible de supposer que M<sup>me</sup> Lacoste avait été attirée dans un guet-apens à Chaillon. Là, à quelque distance de la Seine, se dressait une villa isolée, les *Bleuets*, qui n'était pas occupée. La police la visita et n'apprit rien. Les portes de la maison étaient fermées, les serrures n'avaient pas été touchées. A l'intérieur, nulle trace sur les parquets ou les meubles du passage clandestin de deux personnes. Devant la grille du jardin, il y avait des empreintes de pas ; elles étaient brouillées et effacées par la pluie ; d'ailleurs un sentier qui était un raccourci passait devant la grille et suivait une partie de la clôture.

Ce sentier, désert la nuit, était fréquemment employé le jour. Les gens de la campagne le prenaient pour aller dans les champs. Le sol présentait des ornières ; le pas des chevaux et des conducteurs l'avaient martelé.

Devant la grille, l'herbe était foulée, ce pouvait aussi bien être par le passage des voitures que par la chute d'un corps. Un seul point fut acquis, l'enveloppe qui renfermait le corps était un sac à pommes de terre d'un modèle courant et qui ne portait aucune marque. Un cultivateur du pays déclara qu'il devait avoir perdu un sac de ce genre ; rien ne lui permettait de le reconnaître.

Était-il tombé de la voiture, avait-il été oublié dans les champs ou égaré sous un hangar ? L'homme ne pouvait rien affirmer. Tout ce qu'il savait, c'est qu'il lui manquait un sac.

Sur ces entrefaites, Jean-Julien Lacoste revint à son domicile. Il y apprit l'assassinat de sa femme et témoigna d'une grande douleur, qui parut suspecte à la Justice. Il se rendit chez le juge d'instruction. Celui-ci s'étonna qu'il n'eût pas connu plus tôt par la lecture des journaux le malheur qui l'avait atteint. Jean-Julien prétendit n'avoir pas lu un seul journal pendant une semaine. Ce qui était peut-être vrai.

Interrogé sur l'emploi de son temps, il déclara être resté enfermé dans une maison de campagne, aux environs de Lyon, avec une dame qu'il ne pouvait pas nommer.

Il avait vécu une semaine d'amour dans un paradis d'arbres, de feuillages cuivrés, de vignobles aux grappes d'or et d'améthyste. Ce moyen de défense était trop faible pour ne pas éveiller des présomptions contre celui qui y avait recours. En vain le juge l'engagea-t-il à trouver un alibi plus plausible et moins banal, Jean-Julien s'en tint à ses premières assertions. On lui demanda de dévoiler le nom de l'Éve qui avait partagé son ivresse ou du moins de l'exhorter à se faire connaître. Jean-Julien répondit avec une tranquillité déconcertante.

Pourquoi risquerait-elle sa réputation ? Puisque je suis innocent, la justice va bientôt en établir la preuve éclatante. C'était témoigner d'un cynisme révoltant ou d'une foi très profonde dans l'infaillibilité des institutions humaines.

Aussi Jean-Julien Lacoste, ingénieur, âgé de trente-trois ans, fut-il placé sous mandat de dépôt et envoyé en prison. Tout ce que l'on tenta pour lui faire avouer son crime est inimaginable.

Aux questions les plus brutales comme aux plus perfides il opposa les mêmes dénégations, en protestant de son innocence. L'instruction était arrivée à un point mort. Des domestiques il n'était possible de tirer autre chose que des indications sur les querelles du ménage, querelles assez semblables à celles qui se produisent dans bien des maisons. Le juge, étendant son réseau d'investigations, interrogea un vieux brave homme, septuagénaire, ancien industriel, M. Rémy Lamy, ami des Lacoste. M. Rémy Lamy, flétri par l'âge, paraissait se soutenir à peine et s'exprima d'une voix chevrotante. C'était lui qui avait fait le mariage de Jean-Julien et de Germaine Ligny, la jeune femme assassinée. Il les aimait d'une affection égale et avait voulu aidé ainsi à leur bonheur, car il estimait qu'aucun bonheur n'existait en dehors du mariage.

Lui-même s'était remarié deux années auparavant, alors qu'il avait soixante-huit ans. Il avait épousé une orpheline, M<sup>me</sup> No-

mie Lambert qui approchait de la trentaine. Elle lui avait donné un fils, qu'il adorait. M. Rémy Lamy eut la plus grande peine à faire sa déposition, tant était grande son émotion, émotion bien compréhensible après le rôle qu'il avait joué et l'amitié qu'il portait aux deux familles. Le juge le reconduisit jusqu'à la porte de son cabinet.

Cet interrogatoire ne fit pas avancer l'instruction. Cependant on avait perquisitionné au domicile de Jean-Julien.

Parmi beaucoup de papiers inutiles, on avait euille une lettre, écrite à la machine, dont l'intérêt était considérable, bien qu'elle ne fût pas signée. Le correspondant anonyme écrivait : « Votre mari vous trompe. Vous vous en doutez, mais les preuves vous manquent. On vous fera voir votre mari dans les bras de sa maîtresse. Ayez confiance, on veut vous permettre de recommencer votre vie ».

Quelle influence cette lettre avait-elle exercée sur les événements ! C'était la base d'une nouvelle enquête, et le champ était ouvert à quantité d'hypothèses. Les journaux publièrent la lettre sous un titre gigantesque. Le public, qui suivait avec un intérêt soutenu le lent développement de l'affaire, ressentit une grande émotion, qui s'amplifia encore, le lendemain, lorsque les journaux annoncèrent le suicide de M. Rémy Lamy.

Le septuagénaire s'était tranché la gorge, en apprenant la découverte de la lettre anonyme. Ce fut un déchaînement de passion dans le public et une forte secousse au Palais. Toutes les opinions se donnèrent carrière, différentes selon le tempérament des gens.

Pour les uns, M. Rémy Lamy s'était donné la mort pour des raisons sentimentales, il n'avait pu supporter cette affreuse idée que son protégé Jean-Julien avait assassiné sa femme, après l'avoir attirée dans un guet-apens.

Dans cette hypothèse, le mari aurait écrit la lettre pour amener sa femme à sa merci dans un endroit désert, où elle aurait été exécutée. L'assassinat eût été ainsi conçu comme un crime du « milieu ». Le vieillard, n'ayant plus été maître de sa honte et de sa douleur, se serait suicidé.

Pour d'autres, M. Rémy Lamy aurait succombé à une défaillance sénile, dégoûté par les traces de cette affaire qui éclaboussait ses dernières années.

Tout le monde paraissait oublier que le bonhomme avait une jeune femme et un enfant d'un an qu'il adorait. Le Parquet, lui, estima que la lettre anonyme confirmait les soupçons, portés sur Jean-Julien et révélait l'existence d'un complice.

Le mari assassin devait avoir eu recours à un « homme de main » que l'on ne tarderait pas à arrêter, car les individus de cette espèce ne sont pas assez forts pour se taire. Il arrive un moment où, trônant dans les nuages de la solographie, ils racontent leur crime pour crâner dans un bar de confiance, où est braquée une des mille oreilles de la police.

Mais comment expliquer la confiance de M<sup>me</sup> Lacoste en un de ces individus louches. Aurait-elle accompagné un inconnu vers une destination vague ? D'autre part, la lettre anonyme lui proposait de lui « montrer son mari dans les bras de sa maîtresse » sans indiquer un lieu de rendez-vous et un signe de reconnaissance pour trouver son guide. Comment devait-elle le rencontrer ?

Autant de lacunes, impossibles à combler ! La police, qui était sortie du cycle des hypothèses, pour entrer dans le stade de l'action, procéda à des sondages et des rafles dans les bas-fonds.

Tous les indicateurs eux-mêmes furent interrogés, vidés, passés au crible. On ramassa des voleurs en rupture de ban, des interdits de séjour, tout un gibier qui achevait de se faire sous de faux papiers.

Aucun n'avait participé au crime ; si la prison leur ouvrit ses portes, ce fut pour d'autres faits. Tandis que l'on glanait ainsi dans la pègre, un coup de théâtre se préparait à l'instruction.

# un monstre



Le juge tenait à connaître ce que M<sup>me</sup> Rémy Lamy pouvait dire au sujet du suicide de son mari. Jusqu'ici, on l'avait laissée à l'écart ; elle semblait n'avoir joué aucun rôle dans les alentours de l'affaire. Pourtant elle allait faire dans le drame une entrée éclatante.

M<sup>me</sup> Rémy Lamy avait trente-deux ans. Malheureusement on pouvait déjà dire qu'elle avait été jolie. A cette période de l'existence, où les femmes sont dans leur plein triomphe, elle n'offrait plus que le souvenir de la beauté.

Ses traits restaient purs, parfaitement réguliers sous le feu de grands yeux noirs, qui avaient gardé un éclat devenu fiévreux.

Mais la souffrance avait placé son masque sur son visage amaigri. Sa bouche crispée n'avait plus de sourire. Aux premiers mots du juge, elle fondit en larmes. Le magistrat s'efforça de la consoler, croyant qu'elle pleurerait la mort de son mari. Elle l'interrompit par un geste brusque et des paroles brutales.

— Mon mari, dit-elle, je le haïssais !  
Il y eut un silence de stupeur. Le greffier leva vers le témoin une mine chafouine, sciee en deux par de grosses lunettes.

— Vous le haïssiez ! répéta le juge. Vous le haïssiez ! Elle ne voulut pas prononcer de nouveau le mot atroce et fit un signe de tête.

— Pourquoi le haïssiez-vous ? demanda le magistrat.

— Pourquoi ?... Pourquoi ?... murmura-t-elle. D'ailleurs à quoi bon cette question. En quoi suis-je mêlée à l'affaire ?... Oui, en quoi ?... Je n'y suis pour rien !...

Puis soudain elle se détendit, plus pâle et secouée d'un frisson.

— Après tout, autant parler ! reprit-elle. Cela apaisera ma conscience. Vous voulez savoir pourquoi je le haïssais ! Je le haïssais parce qu'il avait presque forcé Jean-Julien à se marier avec celle que l'on a assassinée ! Il ne l'a pas forcé franchement, rigoureusement. Non. Il a usé de la persuasion, des promesses ; il a même donné à Jean-Julien une somme

ce jeune  
Lamy éta  
— Fou  
amant !  
Elle s'  
enflam  
Le silen  
main sur  
lant pour  
— J'a  
d'avoir t  
mari cap  
il appris  
crois qu'  
tigue ?...  
Jean-Jul  
mis l'imp  
« La  
Il m'a  
couloir,  
ses caress  
cette nuit  
Julien...  
et le don  
« Jean  
moi. L'a  
l'a aguic  
Peu d'ho  
de cette  
filles...  
« Moi,  
l'autre, u  
ne l'aim  
passée, il  
Le ju  
avec une  
— Cr  
femme, c  
Une e  
M<sup>me</sup> Ré  
— T  
Jean-Jul  
Souda  
tomba é  
l'infirm  
repris. E  
science.  
Penda  
Paris, c  
la police  
environs  
résultat.  
Les tr  
retourné  
par le si

# ...me

elles examinèrent les lieux en tremblant et ne bavardèrent qu'à voix basse.

Elles évoquèrent la triste matinée, où elles avaient aperçu dans les roseaux le sac contenant un corps humain.

— Tu te rappelles, Lisette, c'est toi qui l'as vue la première ?

— C'était épouvantable !  
— Comme elle avait dû être jolie !

pêcheurs à la ligne et par des Parisiens en mal de villégiature !

En faisant un rapprochement entre l'attentat à la pudeur, le vol des lapins, la disparition de la barque, la proximité de la forêt de Sénart, étalée sur l'autre rive, les journaux obtinrent le titre sensationnel de : *La Terreur de Chaillon* ; il impressionna si vivement la police que ses phalanges se mirent en mouvement. De leur côté, les cultivateurs s'armèrent, pas mécontents d'essayer un coup de fusil sur un gros gibier.

Ce fut une sorte d'expédition. On prit des précautions pour ne pas donner l'éveil au bandit, qui tomba dans une embuscade de paysans.

Il s'échappa en faisant des moulinets avec un gros bâton, il sauta dans une barque et rama vers la forêt de Sénart, salué par une décharge de mousqueterie. Comme la nuit était claire, on le vit choir dans le fleuve. On le crut mort ; mais, bientôt, on remarqua que la barque vide continuait de se diriger vers l'autre rive.

On comprit : l'homme avait plongé pour cesser d'être un point de mire et, nageant d'une main, il tirait de l'autre l'avant de la barque qu'il guidait, s'en servant comme d'un bouclier.

Il aborda, se hissa à terre, et l'on ne vit plus rien. Il devait rester étendu sur le sol, dans l'attente des événements. La barque était celle de l'auberge du *Bon Pêcheur*. Si les cultivateurs avaient eu la patience, ils auraient vu le bandit se relever, cacher sa barque dans les roseaux et ensuite prendre sa course vers la forêt.

Bien que l'embuscade fût manquée, elle ne fut pas inutile, elle permit de voir de près le bandit et d'établir son signalement. C'était un individu de proportions anormales, pourvu d'une tête et d'un torse énormes sur des jambes courtes, tordues, extrêmement vigoureuses, des piliers ! Les bras étaient très longs.

A l'auberge, où l'on arrosa les coups de fusil d'un vin blanc généreux, un paysan, le père Thulard, dit :

— Il est horrible, ignoble, effrayant ! C'est un monstre !

— C'est Quasimodo ! punctua son fils, qui fréquentait le cinéma.

Ce nom de Quasimodo éveilla les souvenirs d'un vieillard, qui, jusqu'ici, avait humé solennellement son verre. Quasimodo, c'est ainsi que l'on appelait, vingt-cinq années auparavant, le bâtard d'une malheureuse, la Frisquette, qui vivait au bord de l'eau, dans une cahute, qui était le lupanar des carriers et des charretiers.

Une pauvre créature que l'on ne trouvait guère que couchée, soit qu'elle fût saoullée, soit qu'elle fût amoureuse. Triste histoire, et celle de bien des filles de ferme qui ont un brin de hanches et le museau frais !

Orpheline et toute jeune, Marie Frisquet, dite la Frisquette, entra au service d'un vieux paysan : première culbute et grossesse. Alors le renvoi avec le double baluchon, le linge dans un mouchoir, le gosse dans la ceinture. Naissance à l'hôpital du petit, un monstre.

La Frisquette refuse farouchement de le déposer aux Enfants assistés. Elle prend le trimard avec le gosse. Elle dort dans les granges ou à la belle étoile, mange le pain de l'aumône ; par-ci, par-là, trouve une mauvaise place de servante parce qu'elle est encore gentille. Culbutes, culbutes, reculbutes !

On ne veut d'elle que pour ça ! Après, on la chasse.

C'est la lanterne rouge qui erre ! Le cri d'alarme des fermières la suit. Elle est le dégoût et l'effroi des gardiennes de l'alcôve rustique. Les portes se ferment, les balais se montrent ; quelquefois, les fourches. Le gosse apprend à insulter le monde, à jeter des pierres aux chiens et à voler les poules, les lapins, même les chats.

Enfin, après avoir parcouru la région, la Frisquette échoue à Chaillon, où elle construit, sur un lopin de terrain vague, sa cahute avec des planches qu'on lui donne. Là, elle vit dans l'orgie campagnarde des bistrotiers et des rouliers. Puis elle meurt comme meurent ces femmes-là, d'un coup d'alcool qui passe mal. Le gosse, qui a bien douze ans, décampe et l'on n'entend plus parler de lui.

Une nuit, elle commet l'imprudence de recevoir son amant dans sa chambre

Norbert avait trente-sept ans et des appétits...

d'argent, une sorte de dol, pour l'aider à s'établir... Fourbe !...

— Fourbe !... Pourquoi quoi fourbe ! Il aimait

ce jeune homme comme un fils ! Son père et M. Rémy Lamy étaient des amis d'enfance.

— Fourbe !... oui, fourbe !... Jean-Julien était mon amant !

Elle s'était dressée, presque menaçante, les yeux enflammés, le visage empreint d'une horrible beauté. Le silence calma sa nervosité, elle s'assit, posa sa main sur son front incliné et murmura comme parlant pour elle seule :

— J'aimais Jean-Julien, je l'aimais au point d'avoir tout risqué pour mon amour ! Je savais mon mari capable de me tuer s'il apprenait jamais !... A-t-il appris ?... Mon Dieu ! Je voudrais le savoir !... Je crois qu'il a appris... Ai-je été trahie par une domestique ?... M'a-t-il surprise ?... A la campagne, où Jean-Julien était en villégiature chez nous, j'ai commis l'imprudence de le recevoir dans ma chambre.

« La pièce où dormait mon mari était voisine. Il m'a semblé entendre des pas glisser dans le couloir, j'ai eu peur, Jean-Julien m'a rassurée sous ses caresses. J'ai oublié le danger. C'est à partir de cette nuit que mon mari s'est acharné à marier Jean-Julien. Je comprends : il voulait me le prendre et le donner à une autre.

« Jean-Julien d'abord refusé, il était attaché à moi. L'autre, celle qui vient d'être assassinée, l'autre l'a agüiché. Elle était beaucoup plus jeune que moi. Peu d'hommes résistent au prestige de cette fraîcheur, de cette innocence physique qui parent les jeunes filles...

« Moi, j'allais être mère ; j'étais vaincue ! Il a épousé l'autre, un caprice ! Ensuite, elle a souffert sa part : il ne l'aimait pas, il la désirait seulement. L'illusion passée, il est allé à d'autres amours. Lovelace perfide ! »

Le juge, qui l'avait laissée parler, intervint alors avec une question directe :

— Croyez-vous qu'il se soit débarrassée de sa femme, en la faisant assassiner ?

Une expression de terreur passa sur le visage de M<sup>me</sup> Rémy Lamy :

— Taisez-vous ! murmura-t-elle ! Taisez-vous ! Jean-Julien est le père de mon fils !

Soudain la veuve eut un long tressaillement et tomba évanouie sur le parquet. Elle fut transportée à l'infirmerie du Palais. Son interrogatoire ne fut pas repris. Elle avait avoué tout ce qui pesait sur sa conscience.

Pendant que ces événements se déroulaient à Paris, d'autres faits se produisaient à Chaillon, que la police avait abandonné après avoir opéré dans les environs des battues qui n'avaient donné aucun résultat.

Les trois belles filles, Lisette, Margot, Blanchette, retourneront laver à la Seine. Encore impressionnées par le sinistre souvenir de la découverte du cadavre,



Un plan de vengeance se forma, précis, dans la vieille cabochedumari outragé.

— Je crois bien que la *Terreur de Chaillon* est notre ancien Quasimodo ; ces bandits-là, quand ils ont une mauvaise idée en tête, reviennent aux endroits où ils ont vécu, dit le vieux en terminant son histoire.

Le lendemain, dès l'aube, tout le monde fut sur pied pour battre la forêt de Sénart, où l'on était à peu près sûr que le satyre se cachait. Comme il n'y avait un pont que loin, on mobilisa toutes les barques de la localité pour traverser le fleuve.

Les bateaux abordèrent sans encombre sur l'autre rive. On oublia de repérer l'embarcation du bandit, qui pouvait s'en servir pour fuir, s'il parvenait à



Rémy  
son mari  
semblait  
l'affaire.  
e entrée  
Malheu-  
e avait  
femmes  
plus que  
réguliers  
nt gardé  
sur son  
plus de  
ndit en  
croyant  
errompit  
eva vers  
x par de  
haïssiez !  
le mot  
magis-  
ra-t-elle.  
oi suis-je  
secouée  
de. Cela  
ourquoi  
presque  
l'on a  
goureu-  
les pro-  
somme



Il mourut dans la forêt, près d'un feu de bois qui jetait des lueurs fantastiques dans ce décor sauvage.

se dérober aux recherches. Les gardes mobiles et les paysans se divisèrent en plusieurs groupes pour fouiller en même temps le sous-bois et contrôler la lisière de la forêt, tâche peu commode à cause de l'étendue de la surface boisée. Le cordon de surveillance, ayant été disposé avec science, les troupes de choc, si l'on peut dire, s'engagèrent dans les sentiers le doigt à la détente des fusils. On ignorait si le bandit était armé ; mais les chasseurs, étant déployés en tirailleurs pour couvrir un plus grand espace, chacun risquait pour son compte d'être étranglé par le monstre.

On avait marché toute la matinée sans rien découvrir, quand un coup de feu retentit. Quelqu'un, on ne chercha pas à savoir qui, quelqu'un avait tiré sur un fourré, où des branches avaient remué. On se porta de ce côté, et on trouva une sorte d'homme, gisant dans une mare de sang. A son aspect effroyable et repoussant on reconnut le bandit, décrit comme un monstre.

Le hasard avait bien placé la balle dans le ventre, où elle avait causé une blessure mortelle. Il ne fallait pas songer à transporter l'homme. Si l'on voulait savoir quelque chose, on devait l'interroger sur place. Ce qui fut fait. D'abord la fouille de ses vêtements révéla son identité ; il s'appelait Norbert Frisquet. C'était bien le Quasimodo de Chaillon, le bâtard de la Frisquette dont le vieux avait parlé à l'auberge.

C'était lui la Terreur qui avait dévasté les poulaillers du pays et porté une main sacrilège sur la belle Margot. Mais quel rôle avait-il joué dans l'assassinat de M<sup>me</sup> Jean-Julien Lacoste ? Lui seul pouvait le faire connaître, et il ne semblait pas disposé aux aveux. Nous épargnerons à nos lecteurs les interrogatoires qu'il subit et les ruses que l'on employa pour lui arracher la vérité.

Il se décida enfin à parler. Ses réponses s'ajoutant à de nouvelles indications fournies par M<sup>me</sup> Rémy Lamy permirent de reconstituer la genèse du crime. Lorsque, vingt-cinq ans auparavant, le jeune Norbert Frisquet avait quitté Chaillon, il avait ramassé quelques francs dans le taudis de sa mère.

Il fit un paquet de quelques hardes et piqua droit sur Paris, six heures de marche. En entrant dans la ville, il remarqua tout de suite les chantiers de bois du boulevard de la Gare et du Quai d'Austerlitz.

Il estima qu'il n'y avait pas de meilleur gîte pour la nuit. Vers les vingt-deux heures, quand tout dormait dans le quartier, il escalada la clôture d'un chantier et s'approcha d'une pile de bois pour s'y creuser une niche, en déplaçant quelques rondins.

Les piles de bois étaient déjà peuplées. Les habitants, peu nombreux comme on le pense, étaient des déchargeurs de chalands, qui aimaient mieux boire que de s'offrir une chambre ; c'étaient aussi ces clochards, appelés « rentiers des quais », qui musaient au soleil dès qu'ils avaient quatre sous et, lorsqu'ils ne les avaient plus, déchargeaient les bateaux, tous gens incapables de voler, mais bambocheurs, fainéants ou simplement irréguliers.

Le lendemain, on fit connaissance autour de l'abreuvoir aux chevaux, où la peuplade des piles de bois se lava la figure.

Norbert n'avait que douze ans, mais il était fort comme un Turc. Il aurait bien voulu décharger des bateaux ; toutefois il restait un enfant et on ne pouvait l'embaucher. Privé de travail, il connut les soupes à la porte des casernes et des hôpitaux, les « arlequins » (arrêtes de saumon et os de côtelettes) que l'on distribuait à l'entrée des cuisines de certains restaurants, une vie de crève, jusqu'à ce que, par une nuit d'hiver, M. Rémy Lamy, disposé à la philanthropie par son ventre plein, ramassât le gosse sous sa porte cochère et l'envoya dormir, au fond de la cour, dans un garage. Norbert était trop affreux pour qu'on l'employât à Paris.

Son nouveau protecteur l'expédia à sa maison de campagne de Sceaux et en fit un chien de garde.

A cette époque-là, M. Rémy Lamy était un bel homme de quarante-cinq ans ; bien que marié, il avait la jambe légère et entretenait de nombreuses liaisons.

Il chargea le monstre de surveiller les petites femmes qu'il logeait dans des pavillons aux alentours de sa propriété. Les années passèrent, M<sup>me</sup> Rémy Lamy mourut.

Le veuf continua de courir le guilledou et maintint dans son poste de surveillant Norbert, devenu homme. Avec l'âge, M. Rémy Lamy se rangea.

Il liquida les nymphes de ses pavillons et ouvrit sa villa à une société moins galante ; il reçut des parentes éloignées, comme Noémie Lambert et sa tante, Germaine Ligny et sa mère, les deux jeunes filles qui devaient jouer un rôle de premier plan dans le drame. Pour corser les réunions, il ajouta des jeunes hommes, comme Jean-Julien Lacoste, qu'il entendait protéger.

A force de coqueter, Rémy Lamy, déjà vieux, s'éprit de Noémie Lambert et lui offrit sa main. Il avait soixante-huit ans ; Noémie aimait déjà Jean-Julien Lacoste et l'aurait volontiers épousé. Sa tante l'influença en faveur de Rémy Lamy, riche et toujours vert. Noémie, qui était pauvre, se résigna à être l'épouse du vieux et la maîtresse du jeune. Le sort favorisa cette double situation.

Mais une nuit, vous vous rappelez cette nuit dont parla à l'instruction M<sup>me</sup> Rémy Lamy, après le suicide étrange de son mari, une nuit, elle commit l'imprudence de recevoir son amant dans sa chambre.

Elle déclara au juge avoir entendu des pas dans le couloir.

Elle ne s'était pas trompée : son mari était venu coller son oreille à la serrure. Il avait surpris le secret de sa femme.

Dès lors, son unique pensée fut de se venger. Le drame était noué. Le bonhomme avait trop de prudence pour tuer, il était trop jaloux pour divorcer.

Il résolut d'appliquer aux coupables la peine du talion, en faisant souffrir la femme dans son amour, l'homme dans son honneur. Pour exécuter son dessein, il avait Norbert. Celui-ci avait trente-sept ans et des appétits toujours contenus. Les filles le fuyaient à cause de sa laideur bestiale qui les épouvantait.

Il avait conservé sa candeur physique, qui devait être une terrible force d'étreinte. M. Rémy Lamy l'avait vu se coucher derrière un buisson, lorsque Germaine s'asseyait sur la balançoire et que le vent soulevait sa robe. C'était une belle fille, déléguée, autour de laquelle tournait Jean-Julien, déjà las de M<sup>me</sup> Rémy Lamy.

Un plan de vengeance se forma, précis, dans la vieille caboche du mari outragé. Il consistait à faire épouser Germaine par Jean-Julien, torturer ainsi l'épouse infidèle, briser son cœur d'amante.

Ensuite livrer au monstre Germaine, devenue la femme de Jean-Julien, et lui laisser comme bâtard un monstre, semblable au suborneur, M. Rémy Lamy n'eut de cesse que Jean-Julien épousât Germaine.

Le terrain était préparé. Tous deux échangeaient des regards qui se pâmaient. Leurs mains s'unissaient à la dérobée, tandis que M<sup>me</sup> Rémy Lamy, évincée, se fêtrissait sous l'effet de la grossesse et de la jalousie. Elle eut un fils que son vieux mari détesta sournoisement, tout en paraissant l'aimer beaucoup.

Le mariage de Jean-Julien et de Germaine fut célébré ; il eut une courte lune de miel que ne suivit aucune naissance, et Jean-Julien reprit sa vie de garçon. Un jour, M. Rémy Lamy dit à Norbert :

— Tu voudrais bien que M<sup>me</sup> Lacoste, la Germaine d'autrefois, vienne se balancer dans le jardin ?

Une lumière passa sur la face du monstre.

— Tiens, Tiens, tes yeux brillent. Serais-tu amoureux d'elle ! s'écria M. Lamy.

Norbert répondit par un grognement. Le monstre avait son secret auquel il défendait de toucher. Mais Rémy Lamy ne le craignait pas, il l'avait dompté depuis longtemps.

Réponds. Dis-moi que tu la désires et que tu commettras un crime pour l'avoir. Dis-le moi !

Le monstre s'agenouilla pour demander pardon d'avoir souhaité, au fond de lui-même, tenir dans ses bras cette jolie femme. Il murmura des paroles incohérentes, parmi lesquelles on pouvait distinguer les mots grâce, pitié.

Imbécile, ne t'aplatis pas davantage. Elle veut de toi, reprit M. Rémy Lamy en le relevant.

Le monstre eut des regards méfiants. Son orgueil, la crainte d'être bafoué allumèrent dans ses yeux des lueurs inquiétantes. Tout autre que son maître eût payé de sa vie

l'audace de le ridiculiser. Rémy Lamy comprit, protesta de sa sincérité et parvint à convaincre Norbert qu'il allait être appelé à l'amour.

Comme la hideuse créature bégayait qu'elle n'oserait pas se rendre auprès de M<sup>me</sup> Jean-Julien Lacoste, son maître lui dit qu'elle l'attendait pour se venger des infidélités de son mari. D'ailleurs il lui remettrait une lettre qui faciliterait l'entrevue, la lettre qui fut trouvée au cours des perquisitions.

Surtout, ajouta-t-il, ne parle pas d'amour à Germaine. Ces femmes-là ne veulent pas qu'on leur parle, agis ; elle t'attend. Tu iras la trouver et tu l'emmèneras où tu voudras.

Habillé de neuf, muni d'argent, Norbert partit de Sceaux avec la lettre. Il n'osa pas monter à l'appartement de M<sup>me</sup> Lacoste. Il attendit devant la porte de sa maison qu'elle sortit. Alors il l'aborda et lui remit la lettre.

C'est M. Rémy Lamy qui vous envoie, Norbert ? demanda-t-elle.

Il refusa de répondre. Ce silence parut à la jeune femme un gage de discrétion et de fidélité.

Eh bien ! j'irai avec vous, dit-elle. Où surprenons-nous mon mari ?

A Chaillon, répliqua le monstre qui, déconcerté par la question, jeta le nom de la seule localité, resté dans son souvenir.

Ils convinrent, pour le soir, d'un lieu de rendez-vous, d'où ils partirent par la gare d'Orsay. Durant le trajet, ils n'échangèrent pas un mot. Germaine, toute à sa détresse, songeait à ses espérances perdues. Norbert n'avait aucune pensée, il était entièrement à son instinct qui soulevait en lui un monde de sensations nouvelles.

Ils arrivèrent à la station.

Où allons-nous maintenant ? demanda-t-elle.

Là-bas, dit-il, en désignant la villa isolée, près de laquelle, autrefois, s'élevait la cahute de sa mère.

Comme il y avait à parcourir un chemin assez long et que M<sup>me</sup> Lacoste était fatiguée, il la prit dans ses bras et l'emporta. Elle n'éprouva aucun froissement de pudeur, l'ayant toujours considéré comme une bête de somme.

Quand ils furent arrivés près de la grille, il la déposa à terre et l'empêcha de se relever en se jetant sur elle. Elle se défendit sans pouvoir crier ; la main énorme de l'homme écrasait sa bouche. Comme elle offrait toujours une résistance farouche, l'autre main se posa sur la gorge et serra.

Le monstre commit son deuxième forfait sur un cadavre encore chaud. Puis il voulut se débarrasser du corps. Il trouva un sac de toile, tombé d'une voiture, il y introduisit sa victime et alla la jeter à la Seine.

Alors il eut peur et se cacha dans les environs pour gagner ensuite la forêt de Sénart, où il se construisit une hutte de branchages et vécut, quelques jours, comme une bête fauve, pillant les basses-cours pendant la nuit, faisant cuire sur des braises les poulets et les lapins volés. Mais, depuis son crime, un autre besoin que la faim le tourmentait, un besoin nouveau qui lui avait été révélé soudain ; aussi, toutes les nuits, passait-il le fleuve, autant pour s'approvisionner que pour guetter les femmes.

Plusieurs de celles-ci furent attaquées et n'eurent pas comme la belle Margot la chance de lui échapper.

Maintenant le monstre ne pouvant plus nuire, il était arrivé à ses derniers moments.

Il mourut dans la forêt, près d'un feu de bois qui jetait des lueurs fantastiques dans ce décor sauvage, qui convenait à ce demi-animal.

Dans le drame que nous venons de conter, il avait été le bras, Rémy Lamy avait été la tête. Cependant le vieillard n'avait pas voulu la mort de Germaine, il n'avait résolu que son déshonneur, qui, en rejaillissant sur son mari, infligeait à celui-ci la peine du talion. Il avait négligé de compter avec les moyens nécessaires à l'assouvissement de sa vengeance.

L'action de la justice fut éteinte par la disparition du criminel et de son complice. Il fallut bien relâcher Jean-Julien Lacoste, toujours en prévention. D'aucuns estimeront peut-être qu'il aurait mieux valu ne pas l'arrêter. C'est là une autre histoire, trop longue à conter. Nous pouvons dire, d'après une enquête que nous avons faite sur la vie privée de Jean-Julien après l'affaire, nous pouvons dire qu'il revit M<sup>me</sup> Rémy Lamy. Elle croyait qu'il l'épouserait, parce qu'elle était la mère de son fils. Lui, au contraire, lui reprochait la trahison qu'elle avait commise envers son mari, oubliant la part qu'il y avait prise lui-même. C'est la manifestation d'une haute justice que certaines complexités ne peuvent aider à créer le bonheur et qu'elles restent marquées d'un souvenir indélébile. — POL PRILLE.

**PROCHAINEMENT :**  
**COMMENT ON EXPLOITE LES CHOMEURS**

## On accuse, on

### Histoire arabe et macabre

La Seine argentée, et brumeuse, pailletée de leurs dansantes et multicolores, coule entre ses berges désertes... Au loin, se dessinent, sur le fond noir du ciel à peine clouté d'étoiles, les fines tours ciselées de Notre-Dame et tout un coin archaïque de la vieille Cité.

Pas un bruit, sinon le murmure monotone de l'eau et, parfois, le pas lourd et saccadé des agents... Quelques ombres glissent, tels des fantômes... des amoureux qui, malgré l'heure tardive, se chuchotent bouche à bouche les paroles éternelles... des clochards qui cherchent un coin pour y terminer la nuit...

Deux agents, sans se concerter, s'arrêtent et fixent l'eau : une sorte de paquet est là... tout près. Qu'est-ce donc ? Un cadavre ? Non pas, c'est un sac.

Les agents s'approchent, hêlent un marinier qui, sur son bateau, d'une gaule experte, ramène le sac qu'on tire sur la berge. On l'ouvre... Recul : un cadavre nu est sous les yeux des spectateurs de cette vision banale et toujours affreuse : un noyé qu'on repêche.

Mais le noyé de ce soir n'est pas un suicidé : il ne s'est pas lui-même mis dans un sac... C'est un Arabe, on le reconnaît facilement à son teint basané, à ses cheveux d'encre, qu'on a assassiné et jeté dans la Seine : cette tombe trop souvent anonyme, cette fosse commune qui ne rend pas toujours ses morts...

Une enquête est ouverte : minutieuse, longue, elle ne donne rien d'abord et puis la police se tourne vers Argenteuil, cette seconde patrie des Arabes.

La banlieue parisienne : Colombes, Nanterre, Clichy et surtout Argenteuil, est peuplée d'indigènes nord-africains : Kabyles, Marocains, Algériens qui arrivent à Paris pour y faire fortune. Hélas ! que de pauvres diables venus de leur Afrique, du « bled » natal, dans ce Paris qu'on leur a représenté comme un pays de cocagne, ont rapidement roulé dans les bas-fonds : ils se sont laissés dépouiller par des compatriotes installés depuis longtemps en France. Aussi, sont-ils nombreux ceux qui, las de n'avoir pu trouver du travail, achètent avec leurs derniers deniers quelques tapis, quelques vieilles étoffes ou, plus simplement encore, quelques paquets d'olives ou de cacahuètes qu'ils revendent à l'heure où la nuit tombe, à l'heure où les usines reflètent dans l'eau les lumières multiples.

Aux camarades plus heureux qui ont trouvé des places dans ces usines, ces déracinés perdus dans la grand'ville chuchotent : — Achète-moi nougat pas cher... Noix de coco toute fraîche, toute sucrée !

Et puis on lie connaissance, on parle affaires, on se fait à l'oreille des propositions qui ne sont pas toujours honnêtes : Mohammed — on les appelle souvent Mohammed bien qu'ils aient d'autres noms — parle d'un terrain à acheter, d'une maison à reprendre... d'un coup aussi à faire... mais des oreilles indiscrettes écoutent et, parfois, recueillent des informations intéressantes, parfois, le dieu hasard protecteur attiré des amoureux et des policiers, met ces derniers sur une voie utile, c'est ainsi qu'un soir, au comptoir d'un de ces bars qui pullulent dans la banlieue, plusieurs hommes discutaient... sans penser qu'un autre écoutait :

— Tu sais qu'on a retrouvé le corps de Bourelka.

— Où ça ?

— Dans la Seine... Son cadavre nu était dans un sac.

— On l'aurait tué ?

— Dame..., ce n'est pas Allah qui est venu le prendre par les pieds pour le mettre dans le sac et le jeter dans le fleuve.

— Alors ?

— Alors..., on ne sait pas..., mais l'ami intime de Bourelka le sait peut-être.

Qui est l'ami du mort ? On cherche parmi tous les « Mohammed » de la banlieue et l'on découvre un Arabe, qui, d'ailleurs, ne s'appelle pas Mohammed, mais Korgani, et qui, sans difficulté, déclare qu'il a été le confident de l'assassin.

Et toute une histoire grand'guignolesque est contée aux policiers : un Kabyle fréquentant Bourelka et lui envoyait fort ses richesses : une quinzaine de mille francs en beaux billets et une motocyclette.

— La moto est à toi pour quinze cents francs.

— Je ne peux te donner qu'un acompte.

— Eh bien ! prends-là et quand tu me donneras le reste, tu auras les papiers de la moto !

Tope-là ! l'affaire est conclue : mais l'acheteur est fort ennuyé, à quoi sert la motocyclette sans papiers ? Ah ! s'il pouvait attirer Bourelka dans un lieu discret... mais Bourelka n'accepte pas la plus petite invitation à boire. Pourquoi, un soir, se montra-t-il moins prudent et accepta-t-il une petite promenade le long de la Seine en compagnie de son débiteur et d'un ami commun ?

Il est une heure du matin... une belle nuit de juin lourde, chaude et étouffante, qui rappelle aux trois hommes leur Afrique lointaine. Sous la clarté lunaire, leurs ombres s'allongent démesurément, les leurs clignotantes des réverbères se reflètent en feux multicolores dans l'eau qui

## plaide, on juge

coule, nonchalante, entre ses bancs de sable.

Que se passe-t-il alors ? Celui qui prétend n'avoir été qu'un spectateur déclare qu'une discussion mit aux prises le premier et le second propriétaire de la motocyclette, lequel, ivre de rage, aurait égorgé son adversaire, puis aurait enveloppé son corps dans un vieux sac de toile trouvé sur la berge.

Mais, interrompt à ce moment l'inspecteur qui interroge le spectateur de cette scène macabre, tu as laissé tuer un homme sans souffler mot, sans rien dire ?

Et l'autre de répliquer dans son jargon mi-français, mi-arabe :

— J'ai eu peur... moi... rien osé dire, il avait « zigouillé » l'autre, j'avais peur d'être « zigouillé » aussi... Allah l'a voulu... *Mek-toub*, c'était écrit !

Mais la police judiciaire, sans se préoccuper d'Allah et de sa volonté, arrêta le présumé meurtrier de l'Arabe, son ami et le spectateur de la tragédie macabre jouée sur les bords de la Seine.

Ledit présumé meurtrier se défend énergiquement.

— Je ne devais rien à Bourelka, déclare-t-il, je lui avais payé sa moto et la preuve, c'est que voici le reçu signé par lui !

L'argument semblait irrésistible, mais... Bourelka ne savait pas écrire...

Chez le juge d'instruction où, assistés de leurs avocats : M<sup>e</sup> Gabriel Delattre, Raphaël Adad, de Vésinne-Larue, et François Martin, les prévenus, dans un dialecte incompréhensible, malgré l'assistance des interprètes kabyles et arabes, s'injurient et nient tous connaître le secret de la mort de Bourelka.

Prochainement, ils comparaitront devant la Cour d'Assises..., mais le jury apprendra-t-il de façon certaine ce qui, un soir de juin, se passa sur les berges de la Seine, alors que deux, trois ou quatre Arabes s'expliquaient... pour une motocyclette ? Ce n'est pas sûr.

SYLVA RISSER.

## Justice par téléphone

EN Amérique, les juges, qui ne s'embarassent pas de vieux préjugés, rendent la justice comme il leur convient, de la façon qui leur plaît. Pourvu que la sentence soit conforme aux lois, cette sentence est toujours valable.

Dernièrement, à Cincinnati, un jeune homme et une jeune fille avaient été cités à comparaître pour avoir été surpris, en pleine rue, en train de s'embrasser longuement, passionnément, ainsi qu'on le voit au cinéma. Un crime si horrible mérite un châtiment sévère d'après les lois de l'Ohio, tout imprégnées encore de puritanisme. Or, le jour de l'audience, M. J. Beal, le juge chargé de cette affaire, avait la grippe et s'était excusé de ne pas se rendre au tribunal.

Cela contrariait vivement les deux prévenus qui comptaient, le soir même, partir en voyage. Ils insistèrent donc auprès du greffier. Il se laissa attendrir, empoigna le téléphone et mit M. Beal au courant de la situation.

— Les délinquants, demanda celui-ci au bout du fil, plaident-ils coupables ou non coupables ? S'ils plaident non coupables, il leur faut engager un avocat et attendre la prochaine audience où je pourrai me rendre. S'ils plaident coupables, au contraire, tout peut s'arranger sur l'heure.

Interrogés par le greffier, les deux jeunes gens répondirent aussitôt :

— Coupables !

— Coupables ! répéta le greffier au juge.

— Bien ! dit le juge. Dans ce cas, que les prévenus prennent tour à tour le récepteur !

La jeune fille, la première, s'approcha de l'appareil et gazouilla de sa voix la plus prenante :

— Allo ! c'est vous, Votre Honneur ? Oui, je plaide coupable. Nous n'avons commis qu'une petite erreur. Nous nous embrassions, c'est vrai, mais nous nous croyions seuls dans la rue et nous n'avions pas vu qu'il y avait du monde... Vous dites ? Trois dollars d'amende ! Merci, Votre Honneur !

Elle passa le récepteur au jeune homme qui déclara d'une voix ferme :

Oui, Votre Honneur, moi aussi, je plaide coupable. Plein de regrets, mais coupable ! Trois dollars... Oui, je crois que je les ai sur moi.

Le récepteur raccroché après ce chef-d'œuvre de justice expéditive, les deux condamnés payèrent leur amende et s'en furent, bras enlacés, non sans que le greffier leur eût fait remarquer, par une petite homélie bien sentie qu'il leur fallait être reconnaissants au ciel de vivre en un siècle de progrès.

En France, nous sommes plus formalistes.

PROCHAINEMENT :

vous lirez dans **Police-Magazine** :

UN ANCIEN DE  
"LA NOUVELLE" VOUS PARLE...

# FATALE ERREUR d'une POLICIÈRE

Il ne faut pas confier aux femmes des armes à feu.

La femme, en proie à l'incontrôlable nervosité qui l'affecte à intervalles réguliers, devient quelquefois inconsciemment dangereuse, quand elle se sert de l'arme qu'elle a entre les mains.

On comprend donc difficilement qu'en certains pays on ait pu en faire des agents de la force publique.

Longtemps en Angleterre et aux États-Unis, on ne leur avait laissé pour toute arme que leur langue aussi bien effilée que bien pendue. La tâche de détective leur était réservée, elles s'en acquittaient à merveille, avec la ruse innée des femmes.

En Grande-Bretagne, on en vint plus tard à les munir du *truncheon*, ce bâton de bois de fer, signe de commandement et arme de défense du policeman britannique, que parodie chez nous le bâton blanc de nos propres agents.

On voulut faire mieux aux États-Unis, en laissant les policewomen s'armer de

en tout entière satisfaction à ses chefs.

Mais Joan était jeune. Veuve, elle était libre, sans enfants, et, comme on ne vit point éternellement avec le souvenir des morts, elle envisagea la possibilité de se créer un nouveau foyer.

Bien ne pressait d'ailleurs. Elle avait

La policewoman Joan Pierce.



La policière (au centre), reconfortée par deux de ses amies, attend le moment de comparaître devant le tribunal.



La femme de l'inspecteur Owen Yancey assiste à ses derniers moments, à l'hôpital.

bien inoffensifs revolvers à crosse d'ivoire ou nacre. Un jouet.

C'était déjà fort dangereux.

Mais les temps ayant évolué, on a cru devoir leur confier des pistolets automatiques, et, à elle seule, la ville de New-York compte une brigade de cent-dix police women, ainsi qu'une brigade mobile de cinquante policières, toutes armées de l'« automatique ».

Pour remédier à la nervosité des jeunes femmes ou des femmes jeunes encore, on s'est efforcé de choisir celles qui avaient dépassé leur quarante-cinquième année.

C'était plus prudent et d'une précaution toute naturelle.

Quelques-unes néanmoins, semblant présenter toutes garanties du plus parfait sang-froid, avaient été acceptées par faveur, alors qu'elles avaient à peine atteint la trentaine.

Tel était le cas de Mrs. Joan Pierce qui s'est rendue coupable d'homicide par imprudence sur la personne d'un collègue, l'agent Owen Yancey.

L'affaire qui a amené la policewoman devant les tribunaux est curieuse à ce point de vue que la meurtrière n'a pas agi sous l'influence des troubles physiologiques dus à une cause naturelle, dont nous avons fait mention.

Elle relève d'un état d'âme particulier où le cœur, pour une part, et les sens aussi, pour une autre, ont joué le rôle principal.

Il s'agit donc ici bien plutôt de psychologie que de physiologie, comme on va le voir.

Joan Pierce était veuve depuis un an d'un policier qui avait trouvé la mort dans une poursuite de gangsters. Ceux-ci l'avaient abattu à coup de mitraillette.

Elle avait même dû, au fait que son mari avait appartenu à la police, de voir accueillir favorablement sa demande de devenir à son tour policewoman.

Peut-être comptait-on qu'elle serait d'autant plus zélée dans sa tâche que venger la mort de son mari devait lui paraître un devoir. Elle donna d'ailleurs

tout le temps d'attendre et était bien résolue à ne fixer son choix qu'à bon escient.

Elle n'ignorait pas en outre combien tous ceux qui appartiennent à la police sont peu goûtés en général. C'est un sentiment instinctif, qui ne se raisonne pas.

Aussi décida-t-elle de ne chercher que parmi les agents de la force publique celui avec qui elle se remarierait.

De longs mois, elle patienta et crut enfin avoir trouvé le compagnon rêvé dans la personne du sergent Ernest Hice l'homme qui répondait à son idéal.

Robuste, de belle stature et d'un physique agréable, Hice était bon garçon, de caractère et de nature joviales.

Il venait fréquemment lui rendre visite chez elle et ne tarda pas à devenir le familier de son *home* à leurs heures de loisirs. Tous deux avaient parlé mariage et envisageaient leur union au printemps prochain, époque à laquelle un avancement avait été promis à Joan.

Ce soir-là, Hice était venu comme à l'habitude, une fois son service fini, et se montra assez surpris de ne pas trouver Joan chez elle.

Elle arriva enfin, mais prit à peine le temps d'échanger un baiser. Sans même se donner le temps d'enlever sa jaquette et sa coiffure d'uniforme, elle passa dans une pièce voisine en ayant soin de ne point donner de lumière.

Ceci parut si bizarre à son fiancé qu'il la suivit, cherchant à se l'expliquer.

Joan avait entr'ouvert la fenêtre, en évitant tout bruit et semblait surveiller attentivement ce qui se passait au dehors, dans le jardin qui faisait suite à son cottage.

Hice voulut la questionner. Elle lui fit signe de baisser la voix. A tout prix, il ne fallait pas qu'on les vit là aux aguets.

Et, dans un murmure, elle lui glissa à l'oreille :

— Je viens de surprendre, dans la rue, le curieux manège d'un homme qui cherchait à pénétrer chez nos voisins... Tu sais ceux qui viennent d'emménager et dont j'ignore encore le nom... Il n'y a pas une lumière dans la maison, nul doute que les locataires sont absents...

« J'ai vu l'homme faire les cent pas dans la rue, tourner la tête de droite et de gauche, pour voir si personne ne le remarquait. »

« J'ai pu me dissimuler à distance. Il a tenté d'entrer au moyen d'un passe-partout et n'y est pas parvenu. Faisant le tour alors par la rue voisine, il a disparu. »

« J'ai deviné qu'il cherchait à entrer par derrière en escaladant le mur du jardin et je ne me trompais pas. Regarde là-bas, tu le vois ? »

Le sergent suivait tous les mouvements du suspect personnage qui ne pouvait être qu'un cambrioleur, profitant de ce que les locataires emménagés depuis peu étaient absents pour le moment.

— Laisse, déclara-t-il, je vais aller voir...

Mais Joan l'arrêta, en le retenant par le bras.

Et, sans élever la voix, elle répliqua :

— Je ne veux pas, penses-tu ! Un cambrioleur... Quelle aubaine pour moi !... De la fenêtre, ici, j'ai de grandes chances de ne pas le rater, et tu te rends compte de la bonne note que ça me donnera auprès du chef !...

Hice n'avait pas eu le temps de répondre que Joan, s'armant de son « automatique », tira sur l'homme, dont la silhouette se détachait nettement sur la crête du mur.

Comme une masse, il s'abattit à terre, avec un cri déchirant.

Celui que Joan avait pris pour un vulgaire cambrioleur n'était autre que l'inspecteur de police Owen Yancey, récemment transféré de Santa-Barbara à Los Angeles et que Mrs. Pierce pas plus que le sergent ne connaissaient.

Ne pouvant parvenir à ouvrir la porte de sa maison, car il était le voisin de Mrs. Pierce, il essayait de rentrer chez lui par escalade.

On ne devait découvrir la vérité que lorsque le malheureux fut transporté à l'hôpital, où il succombait bientôt à la blessure qu'il avait reçue.

Mrs. Pierce, poursuivie pour homicide par imprudence, a été acquittée, mais, révoquée maintenant, ne fait plus partie de la police. Quand au sergent Hice, il encourut un blâme sévère et son mariage aujourd'hui est rompu.

R. NIVÉS.

# La Tragique Excuse

DEPUIS plusieurs jours on ne riait guère au 20, avenue du Petit-Parc, à Vincennes, au domicile de la famille Sarafian.

Déjeuners et dîners s'écoulaient dans un morne silence.

La fille de M<sup>me</sup> Sarafian, une enfant d'un premier lit, Anaïde Pastermadjian, dix-neuf ans à peine, se montre la plus triste, la plus morose.

Nul sourire sur son visage de brunette. — Je n'ai pas faim... Je ne me sens pas bien... Ne vous occupez pas de moi, tel est le plus clair de sa conversation.

Sarafian, son beau-père, n'est guère plus loquace. Il n'a que trente ans, mais paraît remuer de bien sombres idées et semble abattu par un tragique coup de sort.

Celle qui n'y comprend rien, c'est M<sup>me</sup> Sarafian. Certes, jamais la richesse n'est venue apporter sa dose de gaieté dans le foyer, mais, encore, il y avait peu de temps, chacun, le travail achevé, révélait un heureux caractère.

Et, par contagion, M<sup>me</sup> Sarafian est triste aussi.

— Mais qu'avez-vous ?  
— Rien... Rien.

— Mais si, voyons !...  
Et les bouches restent closes.

Dimanche, au retour du marché, elle trouve son mari en larmes.

— Qu'as-tu ?  
— C'est l'anniversaire de la mort de ma mère, répond Sarafian.

C'est une douleur bien légitime à laquelle M<sup>me</sup> Sarafian compatit aussitôt.

Cependant, Anaïde, de plus en plus neurasthénique, ne touche même pas aux plats. — C'est bien simple, décide la mère, demain, je dirai à un docteur de venir... Il verra bien de quel mal souffre Anaïde.

Cette décision provoque comme une angoisse nouvelle sur les traits tirés de la jeune fille.

Et, le lundi matin, en sortant, la mère répète :

— Je vais dire à un docteur de venir.

C'est alors que Sarafian prenant les mains de sa femme dans les siennes et la regardant désespérément, s'écria :

— Écoute ! Écoute... Un grand malheur est tombé sur la famille...

— Comment cela ?  
— Oui, c'est terrible, c'est affreux, c'est une honte... Anaïde est enceinte.

A son tour, M<sup>me</sup> Sarafian se lamente :

— Mais qu'est-il arrivé ?... Qui est-ce ?  
— Le responsable est Sassouni.

Le nom est jeté, le nom du dentiste de la famille.

Oui, c'est lui, raconte Sarafian ; il y a deux mois, il a abusé d'Anaïde... Il l'a endormie.

Et la mère, en pleurs, de s'écrier :

— Ah ! le monstre ! Ah ! le monstre !

Dans un coin de la pièce, Anaïde gémit, et, secouée de hoquets, elle conte sa triste histoire :

— Tu te souviens, maman, il y a deux mois, je suis allée seule, un après-midi, me faire soigner chez cet homme.

Il m'a soigné les dents... puis, au moment où c'était fini, il m'a donné un gargarisme.

« J'avais à peine achevé de me gargariser

que je me sentis comme étourdie, très faible... prête à me trouver mal.

Sassouni se précipita vers moi et me transporta dans la chambre voisine de son bureau.

Il m'étendit sur le lit et disparut soigner d'autres clientes. Il revint bientôt et je compris ce qu'il voulait...

« J'ai eu la force de dire : « Ne profitez pas de ma faiblesse... et c'est tout... Après il se jeta sur moi et je n'eus pas la force de me défendre... »

« Voilà, maman, c'est atroce !... C'est hier que j'ai avoué à papa... C'est pour cela qu'il pleurait... »

La pauvre mère se tordait les mains.

Que faire ? Sarafian et sa femme sortent, errent comme des sonnambules par les rues de Vincennes.

A son tour, M<sup>me</sup> Sarafian est abattue. Elle est effondrée devant la déplorable vérité.

A 16 heures, le couple, en proie au plus grand des chagrins, est de retour au domicile familial.

Il y a là Anaïde, habillée, prête à sortir.

— Où vas-tu ? s'inquiète sa mère.

— Je ne peux plus vivre comme cela, je vais « le » tuer et me tuer ensuite...

Nouvel émoi. M<sup>me</sup> Sarafian arrache son sac à main à sa fille. L'ouvre. Il contient un vieux revolver.

— Je te défends... et tu vas rester ici !...  
Le ton est celui du commandement et, pour être sûre d'être obéie, M<sup>me</sup> Sarafian glisse le revolver dans son propre sac.

Et, cinq minutes plus tard, comme si de rien n'était, elle dit, s'adressant à son mari :

— Je vais aller chercher des cigarettes, mais reste auprès d'Anaïde, j'ai peur pour elle.

Et la malheureuse mère sort, disparaît pour de longues heures...

\*\*\*

Letark Sassouni, tout comme les Sarafian, est arménien, réfugié en France depuis la guerre.

C'est un homme qui a de la culture. Il a fait son droit, puis a obtenu son diplôme de chirurgien-dentiste. Il écrit dans des journaux arméniens publiés à Paris. Son influence est grande en politique, du moins dans le cercle de ses compatriotes et il est considéré comme le chef de la II<sup>e</sup> Internationale pour ce qui concerne l'Arménie.

C'est une vie trépidante pour cet homme qui mène à bien un cabinet dentaire, 16, rue de Vaugirard, où il traite une nombreuse clientèle.

Enfin Sassouni n'est pas sans mener une existence amoureuse assez compliquée.

Les conquêtes ne lui manquent pas. Des femmes, des anciennes maîtresses sont même allées jusqu'à le menacer de mort.

Au Quartier Latin où il fréquente, il a classé les cafés en deux catégories : ceux où il fixe des rendez-vous politiques, ceux où il fixe des rendez-vous galants.

On n'en sait guère davantage sur son compte, si ce n'est la tragique histoire survenue à la jeune Anaïde.

Lundi après midi donc, le salon d'attente du dentiste était comble de clients. Vers 17 heures arrivait encore une nouvelle cliente, M<sup>me</sup> Sarafian.

Arrivée dernière, M<sup>me</sup> Sarafian attend patiemment son tour. Elle fume cigarette sur cigarette, mais, autour d'elle, on ne perçoit pas quel est réellement son énervement.

Il est 20 h. 30 lorsque le dernier client quitte le dentiste.

— Ah ! vous, madame... Excusez-moi de vous avoir fait attendre si longtemps, dit Sassouni.

Sassouni et M<sup>me</sup> Sarafian se connaissent de longue date.

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Je suis venue pour une de mes amies, elle souffre beaucoup des dents... Je lui ai conseillé de venir vous voir... Vous devriez lui téléphoner.

— Il est bien tard...

Et Sassouni, très galant, fait visiter sa nouvelle installation à M<sup>me</sup> Sarafian :

— Vous n'êtes pas venue depuis des mois... Vous voyez comme cela a changé !

La malheureuse, qui serre dans son sac son vieux revolver, répond comme dans un rêve et, obstinée, insiste :

— Vous devriez téléphoner dès maintenant à mon amie.

Elle prononce même un numéro.

Finalement, Sassouni décroche l'appareil et commence à former le numéro indiqué. C'est l'instant choisi... l'instant fatal. Elle saisit le revolver et tire...

Cinq balles claquent, cinq balles mortelles qui transpercent la tête.

L'homme s'écroule sans même faire ouf ! Justice est faite dans l'esprit de cette mère qui ne voyait pas d'autre issue à sa détresse et à l'honneur outragé de sa fille.

\*\*\*

Il est près de dix heures du soir lorsque M<sup>me</sup> Sarafian est de retour à Vincennes.

Son mari et sa fille sont là, anxieux. Ils ont deviné le drame, ils n'ont pas fait

un geste, ils ne se sont pas précipités rue de Vaugirard... Non, ils ont préféré attendre.

Et leurs yeux rougis de larmes interrogent aussitôt.

— J'ai tué, avoue, affolée, la mère... j'ai tué... je serai condamnée à mort... Demain, j'irai me constituer prisonnière... Je veux passer une dernière nuit près de vous.

La nuit s'écoule de la sorte. Cette « dernière nuit » a quelque chose de tragique.

Cette femme a tué, elle sait sa faute, reconnaît son crime, est prête à le payer aussi cher qu'il le faudra... mais, dans sa conscience tourmentée, déchirée, elle estime avoir agi pour le bien de son enfant...

Au matin, d'un pas ferme, elle va se constituer prisonnière.

— C'est moi qui ai tué le dentiste Sassouni.

Cette brutale révélation est bien faite pour étonner les enquêteurs qui déjà croyaient à un crime politique.

Et, avec courage, sans fausse honte, la femme dit pourquoi elle a tué, pourquoi elle a cru de son devoir de tuer. Cette femme est pathétique, elle dit tout son immense désarroi, elle est de bonne foi...

Peut-on donc imaginer drame plus poignant et plus révoltant, drame antique qui fait d'une mère une implacable justicière ?

Oui, on peut en imaginer un autre, plus atroce encore, plus navrant et avec les mêmes éléments exactement.

C'est ce second drame qui serait le seul, le vrai, que magistrats et policiers s'efforcent de dévoiler.

\*\*\*

M<sup>me</sup> Sarafian, sa fille, son mari ont été interrogés.

Des questions de cet ordre leur ont été posées :

Pourquoi l'enfant s'est-elle confessée à son beau-père plutôt qu'à sa maman ?

— Pourquoi, le beau-père estima-t-il ce coup du sort si désespérant qu'il tenta de se suicider ?

Pourquoi Sarafian essaya-t-il de se couper les veines le jour même où sa femme décida de montrer sa fille à un docteur ?

— Pourquoi est-ce à ce moment précis que Sarafian et la jeune fille se décidèrent à tout avouer ?

Pourquoi n'avoir pas empêché M<sup>me</sup> Sarafian de tuer ?

Sassouni, n'était-il pas libre ? Ne pouvait-on lui réclamer réparations ?

Et ce furent des tas d'autres questions auxquelles Sarafian et sa belle-fille répondirent tour à tour à peu près sur ce ton :

— J'ai voulu me tuer parce que je considérais Anaïde comme ma propre fille... Son déshonneur m'acablait... dit Sarafian.

J'avais peur de maman, déclara Anaïde, j'avais peur de lui faire de la peine, alors j'ai préféré d'abord parler à mon beau-père.

Ces explications n'étaient point faites pour convaincre les enquêteurs et pour vérifier si leur hypothèse était fondée. Ils ont demandé à un praticien de déterminer l'état de grossesse de la jeune fille.

Car, enfin, imaginez un peu que l'acte de violence remonte, par exemple, après examen des docteurs, à trois ou quatre mois... Qu'en conclure alors que la future maman a bien précisé que son dentiste abusa d'elle voici deux mois à peine !...

Nous entrons ici dans le domaine des suppositions, mais elles sont de celles que la justice a considéré très sérieusement de retenir...

Comment, dans cette hypothèse, le drame se présente-t-il ?

Sarafian est jeune... trente ans.



M<sup>me</sup> Sarafian, la meurtrière. (NYLA)

Sa femme... a quarante ans.

Anaïde, gentille brunette... dix-neuf ans ! Tout le drame peut résider dans le décalage de ces âges !...

L'aventure ne pourrait même pas être traitée d'inceste !...

Et, comme l'on comprend alors la tristesse, l'abattement de Sarafian et de sa belle-fille. Tristesse et abattement dont la mère ne comprenait pas les raisons.

Comme il est logique alors que la jeune fille se confie en premier lieu à son... beau-père.

Et, comme on comprend le désarroi de ces deux êtres lorsque M<sup>me</sup> Sarafian décida d'appeler un docteur.

Sarafian, lui, se sent perdu... Il tente de se suicider.

Puis il songe que, puisque l'état de la jeune fille ne saurait être caché plus longtemps, il est un moyen de tout expliquer : Anaïde a été séduite par un tiers !

Ce tiers est choisi. Ce sera Sassouni ! Sassouni, le dentiste qui aura endormi sa jeune cliente.

L'explication fait merveille. La mère pleure et se lamente...

Sarafian est tranquille... et il voit partir sa femme avec un revolver.

Quelles durent être les minutes que passèrent là, en tête à tête, l'Arménien et sa belle-fille ?

Elle va le tuer ?

— Non, quand même pas... Si nous y allions !...

— Il faudra tout avouer !

— Alors...  
— Sassouni va nier, se défendra.

— Oui, espérons... Cela finira en une violente explication...

Et ils restent à Vincennes, sans oser un geste... Ils espèrent quoi ?

Et la malheureuse revient en disant :

— J'ai tué... Je l'ai vengée, ma fille !... Peut-on souhaiter drame plus atroce !

Sassouni assassiné... pour que soit sauvé un autre... Sassouni abattu comme un chien !... L'innocente victime d'un machiavélique amour...

Mais n'est-il pas aussi une autre victime ? La femme qui, en prison, payera un meurtre qui lui fut commandé par les plus nobles sentiments, mais aussi sur les instances de deux êtres peureux et lâches.

Les vrais responsables sont-ils destinés à s'en tirer à si bon compte ?

Si c'est là la vérité ce drame, jamais l'accusation de complicité n'aura été si bien portée que par ce couple qui, pour échapper sa faute, a fait délibérément le sacrifice d'une innocente vie humaine.

Mais vous dis-je, « Si c'est là la vérité... » car il ne s'agit que d'une hypothèse... hypothèse avancée par les enquêteurs.

PHILIPPE ARTOIS.

## “L'ALTESSE SÉRÉNISSIME”



Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des malheurs du sieur Charles Dissandes de la Villatte, qui se disait général de Saint-Simon et Altesse Sérénissime. En uniforme de japonais, mais chamarré d'or, Dissandes de la Villatte était de toutes les cérémonies officielles. Il a été condamné par la X<sup>e</sup> Chambre correctionnelle à huit jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende. La famille authentique de Saint-Simon a obtenu des dommages-intérêts. (Rap.)



Les journalistes interrogent M. Guillaume, commissaire, et l'inspecteur Moreux. (NYL)

# L'Énigme d'Acquigny

LOUVIERS

(De notre envoyé spécial.)

La mort de Paul Ressancourt... Jamais, peut-être, nous eûmes à nous occuper d'une affaire aussi embrouillée, aussi mystérieuse que celle-ci. Au premier abord, tout au moins. Les personnages eux-mêmes sont énigmatiques, incompréhensibles. Et c'est pourquoi, après quinze jours d'enquête, la même question se posait toujours : crime ou suicide ? Les deux hypothèses étaient plausibles, et magistrats, aussi bien que policiers, étaient fort gênés pour choisir. Aussi, prudemment, ne parlait-on de l'affaire qu'en disant : « La mort de Paul Ressancourt ».

Cette mort, ce furent deux femmes qui l'annoncèrent, l'autre lundi : une dame Biard et Marie Ribereprey, qui est, on le verra, le principal personnage de notre récit.

Elles accoururent donc, M<sup>me</sup> Biard et Marie Ribereprey, à la mairie d'Acquigny, essouffées, tremblantes, et déclarèrent :

— Paul Ressancourt est mort !

Le premier magistrat du petit pays, très étonné, demanda :

— Il est mort ? Et de quoi ?

— Il a dû se suicider, répondit M<sup>me</sup> Biard. Je l'ai vu étendu sur le sol de la cuisine, dans une mare de sang, un rasoir à côté de lui.

— Suicide ? murmura le maire, M. Maupas. Cela me paraît bien extraordinaire. M. Ressancourt n'avait aucune raison de vouloir en finir avec la vie.

— Pourtant... Allons voir ça de plus près. La mystérieuse affaire commençait.

Mais, avant que d'entrer dans les détails de l'enquête, citons d'abord ceux qui participèrent à l'action. La victime, d'abord : Un homme curieux que ce M. Paul Ressancourt !

Marié en 1896 à Marie Robbes, originaire de Saint-Pierre-du-Vauvray, alors âgée de vingt-deux ans, M. Paul Ressancourt, qui, pendant de longues années, avait exercé le métier de coiffeur à Rouen, était venu s'établir à Acquigny à la fin de 1918. Pendant deux ans, tout avait bien marché : la clientèle était nombreuse et les affaires du ménage allaient bon train. Puis, brusquement, le perruquier s'aperçut, en 1930 — après vingt-quatre ans de ménage — qu'il y avait incompatibilité d'humeur entre lui et sa compagne !

Ils divorcèrent donc et l'homme resta seul dans sa modeste maison, tandis que Marie Robbes se remariait, quatre ans plus tard, avec le nommé Ribereprey.

Mais, à cette époque, par une singulière anomalie, M. Paul Ressancourt, ayant cessé de raser les barbes et de couper les cheveux, se mit à entretenir avec les époux Ribereprey les plus amicales relations.

Des relations tellement amicales qu'il commença par engager son ex-femme comme... emme de ménage ! Tous les jours, Marie Ribereprey venait mettre un peu d'ordre dans le logis du vieillard — il venait de dépasser la soixantaine.

Puis M. Paul Ressancourt, désireux de ne pas laisser sa demeure à son fils, pépiniériste, avec lequel il vivait en mauvais termes, décida de la vendre en viager. Et à qui ? Aux époux Ribereprey !

La vente fut signée le 17 mai 1936. La rente viagère que devait toucher le vieillard se montait à trois mille six cents francs.

— Hum ! disaient les gens du pays, faut croire que le père Ressancourt a conservé un sacré « béguin » pour son ancienne épouse.

— Je pense bien, pour lui céder sa maison.

— Si ce n'était que ça ! Mais il paraît qu'il a l'intention de lui faire cadeau de tous les titres qu'il possède après sa mort.

— Pas possible.

— C'est comme je vous le dis.

Qu'on juge, d'après ces quelques détails, dans quelle étrange situation se trouvait Paul Ressancourt. Il avait comme femme de ménage débitrice et future héritière celle qui, autrefois, avait porté son nom !

\*\*\*

Arrivons en maintenant au drame lui-même.

S'étant rendu chez M. Paul Ressancourt, le maire trouva le vieux coiffeur en effet étendu sur le pavé de sa cuisine, la gorge ouverte, la tête entourée d'une rouge et gluante auréole.

— C'est un crime, décréta aussitôt M. Maupas.

Et il téléphona aussitôt à la gendarmerie. Bientôt arrivèrent sur les lieux : M. Lepêtre, juge d'instruction, et M. Godet, son greffier ; M. Alexandre, greffier en chef du tribunal de Louviers ; le lieutenant de gendarmerie Lombart ; le maréchal des logis chef Darlot ; l'inspecteur Fratoni, de la brigade mobile de Rouen ; le docteur

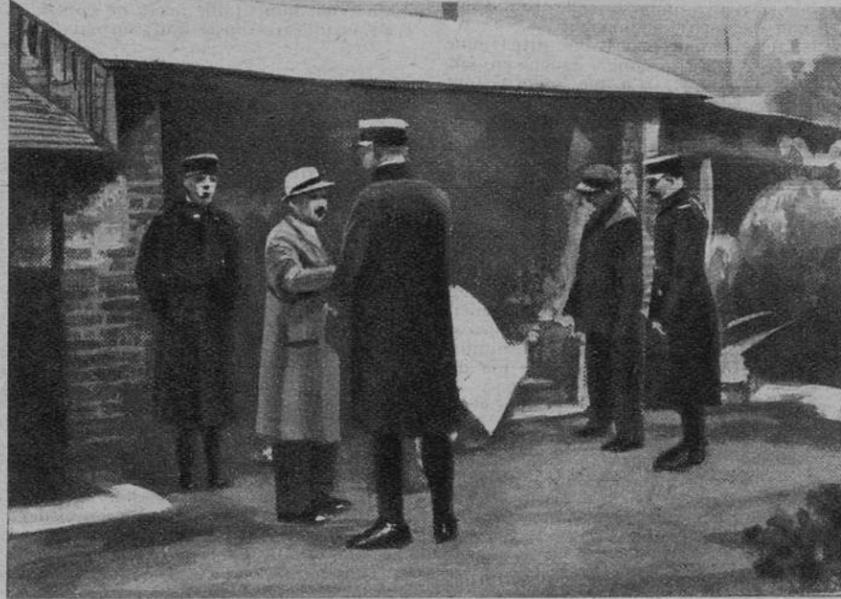
Blanchet, médecin-légiste, et son confrère d'Acquigny, le Dr Bobay.

Après un bref examen du cadavre, le Dr Blanchet déclara aux magistrats :

— La victime a eu la gorge tranchée de plusieurs coups de rasoir dont l'un a pénétré très profondément, sectionnant la carotide, la trachée, l'œsophage, ne



C'est dans la cuisine, vue de l'extérieur, que se déroula le drame. (Ph. Journal de Rouen.)



La gendarmerie et le Parquet font une enquête sur les lieux du crime. (Ph. Journal de Rouen.)

s'arrêtant qu'à la colonne vertébrale.

Le sang avait jailli, détail important, sur un petit meuble placé du côté opposé à celui vers lequel étaient orientées les blessures, c'est-à-dire à gauche. D'autre part, le dentier de M. Ressancourt fut retrouvé dans une assiette creuse, emplie d'eau rouge de sang, placée sur l'évier, lui-même immaculé.

Il fallait donc admettre que quelqu'un, après la mort de l'ancien coiffeur, avait placé dans cette assiette l'appareil dentaire.

Et qui avait fait cela, sinon l'assassin ?

Et qui donc était l'assassin ?

L'enquête commença aussitôt, qui ne tarda pas à s'avérer des plus difficiles. Car, dès les premiers témoignages, comme on va le voir, et malgré la découverte du dentier, l'hypothèse du suicide se présenta à l'esprit des magistrats et des policiers.

\*\*\*

Nous avons dit que M. Paul Ressancourt avait à son service son ex-femme. Celle-ci venait chaque jour vaquer aux soins de la maison et préparer les repas du vieillard. Puis elle regagnait son domicile, situé à trois cents mètres de là, rue Aristide-Briand.

Or, dernièrement, le sexagénaire tomba malade. Aussitôt il devint grincheux, irritable, et ses bonnes dispositions à l'égard de Marie Ribereprey cessèrent du jour au lendemain.

— Vous m'avez volé, lui dit-il, un beau matin, je vais bientôt mourir et vous aurez eu ma maison pour une bouchée de pain.

— Une bouchée de pain ? Trois mille six cents francs par an !

— Mais si je meurs...

— Tu ne vas pas mourir.

— On n'en sait rien. Rendez-moi ma maison !

— Je veux bien, mais à une condition...

— Laquelle !

— Donne-nous quinze mille francs d'indemnité.

Le coiffeur sursauta :

— Quinze mille francs ! s'écria-t-il. Quinze mille francs pour engraisser ton pourceau de mari ? Jamais !

— Eh bien, tant pis ! Ta maison reste à nous.

— Alors, tu vas souhaiter ma mort ?

— Que non pas ! Et la preuve, c'est que je vais te soigner moi-même.

En effet, à dater de ce jour, Marie Ribereprey s'installa chez son ancien époux, couchant même dans la même chambre que lui, — une chambre à deux lits, il est

Puis, l'air soucieux, il se plongea dans une profonde méditation.

Le surlendemain, plus exactement : le dimanche soir, le père Ressancourt se rendit chez son voisin, le cantonnier, M. Voituriez, et lui dit :

— C'est curieux, j'ai l'impression qu'on veut me tuer pour me voler.

— Quelle blague !

— Si et c'est pourquoi je vous apporte ce coffret dans lequel il y a toutes mes économies : soixante mille francs. Gardez-le chez vous.

Le cantonnier protesta :

— Mais je ne veux pas accepter un pareil dépôt. Rendez-vous compte ! Quelle responsabilité.

— Je vous en supplie. Sinon, on va me tuer.

Après bien des hésitations, M. Voituriez, ayant consulté sa femme, finit par accéder au désir de leur ami, mais à la condition que la clef dudit coffret serait confiée à d'autres voisins, les époux Biard.

Ce qui fut fait.

Tout cela n'avait, en réalité, rien de très naturel. Mais ce qui permit aux enquêteurs d'envisager la possibilité du suicide, ce furent les points suivants, qu'ils ne tardèrent pas à établir :

Depuis près d'une semaine, M. Paul Ressancourt paraissait très surexcité et M<sup>me</sup> Voituriez pouvait dire de lui, au maréchal des logis chef Darlot qui l'interrogeait :

— J'avais l'impression que le pauvre homme n'était pas dans un état normal. Pourtant il ne buvait pas et ne se mettait point souvent en colère. C'est son ex-femme qui le traquait et le rendait fou ; tellement fou qu'il a fini par se suicider.

— Vous croyez donc au suicide ?

— Dame ! puisqu'il a dit lui-même qu'il voulait se tuer.

— A qui a-t-il dit cela ?

— Mais à mon homme !

M. Voituriez, aussitôt entendu, confirma le fait en faisant le récit suivant :

— Dans la matinée de lundi, vers sept heures un quart, j'étais chez moi lorsque je vis arriver le père Ressancourt qui semblait fort agité.

— Il faut me rendre un service, me dit-il sans même se serrer la main.

— Bien volontiers. Lequel ?

— Me prêter votre fusil.

— Mon fusil ! Et pour quoi faire ?

— Pour me suicider !

Je crus qu'il plaisantait et me suis mis à rire, mais, le plus sérieusement du monde, il m'expliqua qu'il en avait assez de la vie et qu'il avait décidé de mourir.

— J'en ai assez, ajouta-t-il, j'ai trop souffert.

— J'essayai alors de le reconforter et j'eus l'impression, lorsqu'il me quitta, qu'il avait définitivement renoncé à son sinistre projet.

Définitivement...

\*\*\*

Ceci, ou s'en doute, faisait terriblement pencher la balance de la justice en faveur de l'hypothèse du suicide. Or, les arguments en faveur de celle du crime n'étaient pas moins nombreux et les investigations des policiers les réunirent rapidement. Les voici :

Quelques minutes après le départ de M. Paul Ressancourt de chez son voisin, M. Voituriez, Marie Ribereprey se présenta à son tour devant celui-ci et lui dit :

— Ressancourt demande le coffret qu'il vous a confié hier soir.

— C'est son droit, répondit le cantonnier, mais je préférerais qu'il vienne le réclamer lui-même.

— Impossible ! Il est comme fou. Je me demande s'il ne faudrait pas le conduire à l'asile de Navarre.

— Bon ! Dans ce cas, je vais aller le lui porter moi-même.

Il se rendit donc chez l'ancien coiffeur et lui remit son coffret. A ce moment-là, M. Paul Ressancourt ne paraissait nullement être atteint de folie et M. Voituriez s'en retourna tranquillement vers sa demeure.

Un quart d'heure plus tard, Marie Ribereprey se rendait auprès de M. Biard et lui disait :

— Ressancourt voudrait la clef du coffret qu'il vous a remise hier.

— Comme M. Voituriez, M. Biard refusa :

— Je ne peux pas vous la remettre. Qu'il vienne la chercher.

— C'est qu'il est malade et...

M<sup>me</sup> Biard l'interrompit :

— Il y a un moyen, je vais vous accompagner et lui donnerai la clef.

Marie Ribereprey sembla hésiter un instant, puis, haussant les épaules, murmura :

— Comme vous voudrez.

Les deux femmes se rendirent donc de compagnie chez le vieillard et c'est en poussant la porte de la cuisine qu'elles firent la macabre découverte que l'on sait.

— Je me suis sauvée, ajouta M<sup>me</sup> Biard, après avoir donné la clef du coffret à Marie Ribereprey qui, d'ailleurs, n'a pas tardé à me rejoindre pour prévenir le maire.

A ce sujet, interrogeant la femme de ménage, le juge d'instruction lui demanda :

— Qu'avez-vous fait de cette clef ?

— Je l'ai jetée dans la cuisine et suis partie à la recherche de M<sup>me</sup> Biard.

Or la clef avait été retrouvée, non pas

(Suite page 15.)

GEO GUASCO.

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### Vent de débauche sur la cité.

C'est une tournée théâtrale à peu près inconnue faute de talent, de répertoire et de publicité. Elle a réduit ses frais au minimum et c'est la raison pour laquelle, probablement, ses interprètes féminines n'ont pour ainsi dire pas de costume lorsqu'elles paraissent en scène.

Cela choque la province qui n'assiste pas à de tels spectacles, et le public ne se compose uniquement que de vieux pailards qui jouissent d'une sale réputation. Aussi les recettes sont maigres et les cachets, si étiques soient-ils, payés rarement.

— Alors quoi, on se débrouille, explique sans embarras France de Nys — Blanche Boudin, de son vrai nom — qui figure sans gêne, avec quelques-unes de ses partenaires, au banc d'infamie du tribunal correctionnel d'A..., en Normandie.

Mais le président du tribunal correctionnel ne l'entend pas de cette oreille. Pour lui, il ne peut être question de « se débrouiller ».

— Votre tournée est arrivée à S... le 16 mai et y a donné une représentation. Vous n'avez pu quitter cette ville le lendemain... Pour quelles raisons ?

— L'impresario, le régisseur et le jeune premier étaient partis avec la recette... — Qui était, brut, de 396 fr. 70. Et, au lieu de vous plaindre au commissariat, au lieu d'aller exposer votre cas à la mairie, vous en avez pris philosophiquement votre parti et vous vous êtes livrés dans les rues de la cité à un trafic répréhensible qui dura quelques jours et qui s'acheva dans la nuit du 21 au 22 par une séance d'un genre spécial sur laquelle nous aurons à revenir...

Et d'apprendre par les témoins tout une partie des faits reprochés à cette demi-douzaine de donzelles ainsi qu'au comique de la troupe, assis sans embarras sur le banc inconfortable et réputé d'infamie.

Un grand dadais qui bourgeoise comme un pécher au printemps s'en vint larmoyer,

Mary-Lou...  
— Qui Mary-Lou ?  
— Là...

Il n'ose pas la regarder trop en face, mais son index, à l'ongle noir et tout taché d'encre, la désigne.

— Mary-Lou m'a dit, alors que je sortais du collège avant les autres parce que j'étais malade : « Vous ne connaissez pas les environs ? Moi je ne suis pas d'ici, et j'aimerais faire un tour dans la campagne... Venez-vous ? »

Cela valait mieux qu'un cours de philo, et des invites pareilles ne sauraient se refuser.

Aussi « il y alla ».

Il en revint... délesté de sa fortune (6 francs), d'un stylo, d'une pochette et d'une épingle de cravate, mais... chargé d'une maladie dont les stigmates n'avaient pas encore disparu malgré les efforts conjugués du meilleur médecin de la ville.

Et c'était la première fois qu'il allait au bois seulet, le pauvre...

— Mes parents n'étaient pas là, raconte un autre benêt dont le visage n'offre rien de particulier dans le genre bourgeonné ou tacheté, alors je l'ai emmenée chez eux. Elle y est restée deux jours, et, comme je voulais qu'elle parte parce que mon père pouvait revenir d'un moment à l'autre, elle m'a jeté une assiette à la figure... Ça ne se voit plus...

— Je le regrette sincèrement, susurre d'une voix aigrelette Rose d'Arvor, à laquelle cette accusation s'adresse.

— Vous ne trouvez pas qu'on s'em... dans ce patelin ? C'est par ces mots qu'elle m'interpella, monsieur le président.

— Qui : elle ?

Et le commissaire de police de cette ville de 5 000 habitants rechercha dans la poche de son veston le nom de celle qu'il allait accabler de son témoignage.

— Lucie-Jeanne Fenestron, dite Liane de Brousse... La troisième à gauche en parlant de l'homme... Ça me surprit tout d'abord, et puis je pensais à quelque Parisienne en vacances et je pris le parti de

dancing. Aucune autorisation n'ayant été sollicitée pour une fermeture après minuit, nous nous rendîmes sans hésiter vers le lieu suspect dont nous ouvrimus la porte.

À cet instant, le spectacle suivant nous sauta aux yeux : six femmes — que voilà — étaient nues comme le creux de ma main et montées sur une sorte d'estrade. Elles dansaient en mesure au son d'un accordéon que manœuvrait l'autre inculpé qui, interpellé, nous dit répondre au nom de : Félicien Abremier et se surnommer Louis Léveillé, artiste lyrique.

Après avoir, mon collègue et moi, gardé les quatre issues nous avons pris les noms des cinquante-trois personnes qui assistaient à ce spectacle indécent qui n'avait pas été autorisé. Puis nous avons interrogé Jean Perrin, tenancier du lieu qui nous a répondu : « Ma salle a été louée par MM. X..., contrôleur des Contributions directes, F..., receveur de l'Enregistrement, M..., propriétaire, afin d'y organiser une petite soirée théâtrale d'ordre privé. »

Mais les deux premiers « organisateurs » étaient en tournée et ne purent venir déposer. Quant au propriétaire, un certificat du médecin apprit à l'assemblée qu'un cruel accès de goutte le retenait au lit.

Voilà, expliqua France de Nys, fière de ses prérogatives de vedette, les trois personnes absentes avec lesquelles « j'étais entrée en relations » me demandèrent à l'issue d'un déjeuner si moi et mes camarades nous ne consentirions pas à paraître dans un spectacle auquel n'assisteraient que quelques personnes triées sur le volet. On fit un prix et ces messieurs nous ayant assuré qu'aucune indiscretion ne serait commise, nous consentîmes à jouer complètement nues... La faute incombe donc à ces gens qui nous leurrèrent en nous disant que nous n'avions rien à craindre.

Le tribunal ne l'entendit pas tout à fait ainsi, puisqu'il condamna à des peines allant jusqu'à un an de prison le charmant sextuor.

Il est vrai que, quelques jours après, les deux contrôleurs des Contributions directes et de l'Enregistrement étaient nommés ailleurs et que le propriétaire allait vers le Midi soigner son lamentable accès de goutte.

Et la ville retrouva tout son calme.

P. C.

### L'Américaine et le steward.

Jean-Marie C... est un beau garçon, brun, hâlé, costaud à en faire craquer les coutures du joli petit veston gris carabi qu'il a endossé pour venir à l'audience du tribunal, répondre de son crime.

Oh ! il n'est pas épouvantable ce crime que l'adversaire, partie civile, a traduit sous les couleurs les plus sombres. Mais tel qu'il est présenté, il peut valoir à son auteur un petit séjour en prison et la perte de sa place de garçon de cabine...

Par bonheur pour tous les beaux garçons, il reste une chance à Jean-Marie, celle de trouver dans sa victime même la protection de dernière heure. Et il la trouva, on en est persuadé, rien qu'à voir la très élégante Mrs. Bella S... couvrir d'un regard... disons maternel, l'inculpé relativement ferme devant les magistrats, mais beaucoup moins rassuré lorsque le terrible époux de la dame ; John Kaleb-Nilson S..., président de la Pipe-Line Corporation, darde sur lui ses prunelles de vautour déprimé.

Mon histoire, messieurs les juges sera brève, aurait pu dire le prévenu en matière d'exorde.

Mais Jean-Marie n'a pas lu Coppée. Il entre tout de suite dans la voie des aveux, et ce sera tout à son avantage.

Donc, quelques heures avant le départ du courrier de Folkestone, le jeune steward, pour adopter le terme en usage, profitait de ses derniers moments de liberté, en promenant sa mâle prestance parmi les voies fiévreuses du Havre. En passant devant la terrasse d'un des plus beaux cafés de la ville, son attention fut attirée par une femme à la toilette tapageuse qui, sans vergogne, lui lança la plus remarquable des ceillades. Jean-Marie était en « civil », il rendit à la dame sa politesse... et passa. Pourtant, un scrupule ne devait pas tarder à l'envahir. Cette personne était peut-être en train de s'ennuyer, lui-même ne savait trop que faire jusqu'au moment d'embarquer. Certes, elle ne lui avait pas paru bien jolie, ni bien jeune, l'inconnue, mais il ne faut pas faire trop de difficulté surtout lorsque la robe chic, la joaillerie — et il avait reluqué l'une et l'autre — viennent compenser sur une femme un peu mûre l'absence de charme et de grâce. Le garçon fit demi-tour, revint sur ses pas et, délibérément, s'assit à une table voisine de l'inconnue. Il cherchait un moyen d'entamer la conversation, lorsque, soudain, un vieux monsieur, large, important, solennel vint s'interposer entre lui et la dame. Quelques secondes après, cette dernière se levait, prenait le bras du personnage et, montant dans une magnifique auto, ne tardait pas à disparaître.

C'est ainsi, monsieur le juge, que j'ai

fait la connaissance, si l'on peut dire, de Madame, reprend Jean-Marie.

Une fois sur le steamer, je vous jure que je ne pensais plus du tout à cette histoire. Aussi quelle ne fut pas ma surprise, en retrouvant sur le pont des premières la, personne du Grand Café.

Entourée d'une foule de gens, elle ne me vit pas, ou fit semblant de m'ignorer.

« Je me trompais. A mi-route, alors que tous les passagers étaient en train de dîner la femme de chambre m'avisa que la cabine 29 me demandait. » Et avec du champagne, ajouta ma collègue... Si tu as jamais vu quelqu'un de fin saoul, tu vas te rendre compte d'un spectacle... »

Steward, je vous prie de vous diriger dans la politesse, crie l'époux indigné.

Mais Madame comprend à peine le français, réplique Jean-Marie candide.

Eh bien, pour les oreilles de Monsieur, vous atténuez à l'avenir, fait le magistrat conciliant.

Oh ! c'est facile. J'allai donc chercher du champagne de grande marque, puis, avec mon plateau, je me dirigeai vers la cabine 29. Devant la porte close, j'hésitai une seconde, car une chanson s'élevait de l'intérieur, une chanson dont je ne comprenais pas les paroles mais qui troublait l'âme, tant elle était bizarre... Je frappai enfin. « What is it ? entendis-je. — Le steward. — Come in ! » Sur le seuil, il me fallut me cramponner au chambranle pour ne pas tomber. Etendue sur sa couchette, Madame était à plat ventre, sans aucun vêtement, et elle semblait faire des exercices de culture physique. Je ne la reconus pas tout de suite, mais, quand elle se retourna, son regard vint me frapper exactement comme cela s'était produit à la terrasse de la Brasserie au Havre. J'y lus cette expression qui ne trompe pas un homme et je me persuadai qu'elle voulait poursuivre son jeu avec moi.

« Vous, gent il garçon, me dit-elle, servez champagne... »

J'obéis... et puis, au moment où je lui tendais la coupe, elle m'attrapa le poignet, tira ; je fus obligé de m'asseoir sur le lit à côté d'elle... Bref, pour éviter un scandale avec cette passagère, ma foi ! je... je...

Le tribunal vous tient quitte du reste... Mais, si vous n'avez agi que par crainte du scandale, pourquoi avez-vous accepté cent dollars ?

Le prévenu se tourne vers son accusateur plus sévère que jamais, puis vers l'épouse un peu oppressée. Enfin :

« Je n'ai pas fait attention, j'ai cru que Madame me réglait le champagne... C'est là-dessus que le mari est entré, il m'a arraché la bank-note des doigts et il a crié, ameutant le monde. On m'a mené devant le commissaire du bord... Je n'ai pas pu placer un mot et Madame, étant incapable de quitter sa cabine... elle ne tenait pas sur ses jambes... je n'ai eu personne pour me défendre. »

« Vous êtes un vilain individu, voilà ce que vous êtes, vocifère le président de la Pipe-Line Corporation. Vous avez profité du mal de mer de ma femme pour faire des abominations, et la preuve, c'est que Bella vous a donné cent dollars pour que vous la laissiez tranquille. »

« Vous n'avez pas dit cela au commandant, monsieur, déclare Jean-Marie. »

« L'assignation porte : « Tentative de chantage et extorsion de fonds », remarque en écho M. le président. Il y aurait donc plutôt lieu de croire, monsieur S... que vous avez eu d'abord l'impression d'être en présence d'un homme ayant agi sur votre épouse, grâce à des moyens hyper-sentimentaux, dans le but de se faire payer au prix fort des pratiques... enfin, je pense que vous me comprenez... »

Mrs. Bella demeure évidemment la seule qui puisse éclaircir cette affaire délicate. Par le truchement d'un interprète, elle le fera dans le sens de la déposition du garçon de cabine, mais en termes un peu vagues et sans mentionner l'incident de la terrasse du café.

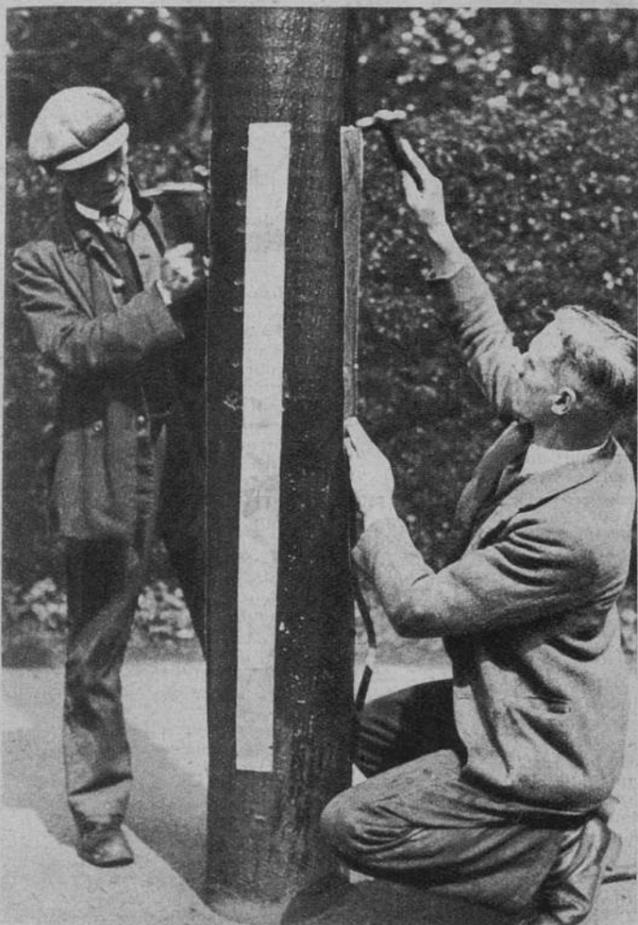
« J'étais un peu égayée par la boisson, la venue du steward et du nouveau champagne me fit perdre la tête. Je ne savais plus ce que je faisais, et, si je lui ai remis une bank-note, ce fut pour le prix des bouteilles et le service. C'est un accident... Mon mari était dans son droit d'être furieux, mais je crois que la jalousie lui a fait exagérer les choses. Je lui ai demandé pardon. Je n'avais pas le pouvoir de l'empêcher de poursuivre le steward, mais je pense qu'il faut dire la vérité. »

Le tribunal, retenant cette déposition très modérée, a fait droit à la demande du plaignant et a condamné Jean-Marie à un franc d'amende pour le préjudice moral faute de pouvoir retenir le délit de complicité d'adultère qui aurait entraîné automatiquement la déclaration de culpabilité de la femme, écartée soigneusement par la partie civile.

Il y a tout lieu de croire, cependant, que Mr. et Mrs. S... ont quitté l'audience en parfait désaccord.

J. C.

## POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS



On expérimente en ce moment, sur les grandes routes d'Angleterre, un nouveau système simple et économique pour avertir les automobilistes des endroits dangereux. Il consiste à clouer sur les poteaux télégraphiques se trouvant dans les tournants de longues lanternes de métal galvanisé. Ces lanternes reflètent la lumière le jour et, la nuit, l'éclat des phares. Quelques essais de ce genre ont eu lieu d'ailleurs en France. (A.)

### POLICE - MAGAZINE

Direction - Administration - Rédaction  
3, rue Taitbout, PARIS (IX<sup>e</sup>)

Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. Seine 64-345.

### ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

|             |                         |        |
|-------------|-------------------------|--------|
| FRANCE...   | Un an (avec primes) ... | 50 fr. |
|             | Un an (sans prime) ...  | 37 fr. |
|             | Six mois ...            | 26 fr. |
| ÉTRANGER... | Un an ...               | 65 fr. |
|             | Six mois ...            | 33 fr. |

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

## L'énigme d'Acquigny

(Suite de la page 13.)

dans la cuisine, mais sur le buffet de la salle à manger, à côté du coffret. Quelqu'un s'en était donc servi. Et cela semblait d'autant plus évident que ledit coffret ne contenait pas la somme annoncée par son propriétaire lorsqu'il l'avait confié aux époux Voituriez : il n'y avait plus que 30 000 francs !

Qui soupçonner, sinon Marie Riberey, qui était restée, seule après le départ de M<sup>me</sup> Biard, auprès du cadavre, ayant entre les mains la précieuse clef ?

Le mari de la femme de ménage, lorsqu'il vit arriver la maréchassée, n'essaya même point de nier.

— C'est pour l'argent, dit-il simplement. Tenez...

Puis, aussitôt, il désigna le dessous d'un meuble. Mais on n'y trouva que 6 800 francs.

— Et le reste ? demanda le maréchal des logis chef Darlot.

L'homme eut un geste vague :

— C'est tout ce que ma femme m'a rapporté.

Interrogée à son tour, Marie Riberey ne put nier l'évidence et avoua le vol. Mais, dès que la question du crime fut abordée, dès qu'on lui fit remarquer que son ex-mari pouvait être parfaitement déjà mort lorsqu'elle allait chercher la clef du coffret chez M<sup>me</sup> Biard, elle protesta énergiquement :

— Oui, bien sûr, j'ai eu un moment d'égarément et j'ai pris un peu d'argent avant d'aller rejoindre M<sup>me</sup> Biard. Mais pour ce qui est d'avoir tué, ça, jamais !

Têtue, elle refusa ensuite de répondre aux autres questions qui lui furent posées, se contentant d'affirmer, en hochant sa tête ridée entourée de mèches blanches :

— Je n'ai pas fait ça, je n'ai pas fait ça.

Inculpée de vol, son mari inculpé de recel, les époux Riberey furent arrêtés et mis à la disposition du Parquet de Louviers.

Suicide ? Crime ?

La première version était admissible en tenant compte de la folle visite faite à M. Voituriez par la victime, réclamant un fusil. Mais la seconde tenait par plusieurs points, dont la découverte du dentier dans l'évier.

Lorsque je quittai Louviers, le juge d'instruction, magistrat habile, mais pondéré, disait :

— C'est une affaire qui demande de la patience. Toute précipitation pourrait nuire à la bonne marche de l'enquête. Mais je ne désespère point de connaître un jour la vérité.

Espérons-le...

G. G.

## LE PRISONNIER RÉCALCITRANT

Le président de la République espagnole a pris récemment une mesure de grâce en faveur de certains condamnés, très âgés, bien notés pour leur bonne conduite et subissant leur peine depuis de nombreuses années. Un nommé Pablo Sabaran a été du nombre.

Pablo Sabaran, il y a trente-deux ans, avait été condamné à mort pour assassinat avec préméditation. Sa peine ayant été commuée en détention perpétuelle, on l'avait enfermé dans une cellule de la prison de Cordoue... et le temps avait passé. Peu à peu, le criminel, d'abord rétif, s'était amadoué. Une sorte de philosophie stoïque avait fait place, chez lui, à la révolte. Il était devenu le modèle des prisonniers.

S'il acceptait, une fois par jour, de faire la promenade réglementaire dans une étroite cour qui lui était réservée, c'était par obéissance, dans un esprit de mortification volontaire. Il ne se trouvait nulle part plus heureux que dans sa cellule.

Aussi, vous imaginez son effarement quand le directeur de la prison vint lui annoncer ce qu'il jugeait une bonne nouvelle. Pablo commença par refuser de quitter sa cellule. Il ne comprenait pas pourquoi on voulait le mettre à la porte. Il avait peur de se retrouver, au dehors, dans un monde transformé et pour lui inconnu.

Il fallut employer la force pour l'expulser. Lesté de son léger pécule, Pablo retourna dans le village proche de Cordoue où il avait habité autrefois. Tous ses parents tous ses amis, tous ceux qu'il avait connus étaient morts. Les nouvelles générations ne se souvenaient même plus d'avoir entendu prononcer le nom de ce vieillard.

Un grand désespoir prit le pauvre Pablo. Après avoir longtemps cherché un asile, il alla conter sa peine au supérieur d'un monastère, lui demandant par pitié qu'on lui accordât, comme refuge, une cellule de moine. On finit par céder et le vieil homme s'estima satisfait qu'on ne lui demandât rien en échange.

Il s'installa. La cellule du monastère ressemblait assez à son ancienne cellule de la prison. C'était à peu près la même taille, la même nudité. Pour renouer le lien brisé avec le passé, le vieillard disposa la couchette, le tabouret à la même place qu'ils se trouvaient, l'un et l'autre, dans la prison de Cordoue. Pour achever l'illusion, il cimentait, devant la fenêtre étroite, des barreaux de fer. Il reprit enfin, minutieusement, sa vie silencieuse de prisonnier.

— A mon âge, a-t-il déclaré aux moines, je ne puis plus être heureux autrement.

Le Gérant : J. ABEILLE.

# L'ALMANACH VERMOT

1937 est paru.

● EN VENTE PARTOUT : ●

Broché 7 fr. Relié 12 fr.

432 pages ornées de plus de 1.000 dessins et reproductions photographiques. Véritable ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE. Contes et nouvelles humoristiques ou dramatiques.

Recettes et renseignements de toutes sortes. Conseils médicaux. Distractions de famille. Jeu prophétique amusant. Cartes postales à détacher. Illustrations hors texte en couleurs, etc., etc.

Envoi franco RECOMMANDÉ. France : broché, 9 fr. 40 ; relié, 14 fr. 80 (Etranger : broché, 13 fr. 80 ; relié, 20 francs) ; adressés à l'Administration de L'ALMANACH VERMOT, 43, rue de Dunkerque, Paris-X<sup>e</sup>. — Compte cheque postal : 259.10. — Aucun envoi contre remboursement.

Pour la vente en gros, s'adresser aux MESSAGERIES HACHETTE, 111, rue Réaumur, Paris-II<sup>e</sup>.

## “ MON CINÉ ”

MENSUEL Numéro du 15 DÉCEMBRE 1936

Tirage de grand luxe en héliogravure.

Vous y lirez :

Un roman complet : **LA BELLE ÉQUIPE**

tiré du film de Julien DUVIVIER

Une biographie de Fred ASTAIRE et de Joan BLONDELL

Des articles :

**LES GRANDS COMIQUES DE L'ÉCRAN FRANÇAIS**  
**UNE HEURE QUINZE POUR DÉJEUNER**

Vous y trouverez de superbes portraits de Sylvia SYDNEY  
Henry GARAT, Raymond GALLE, Betty STOCKFELD

## “ MON CINÉ ”

Est en vente partout, le N° : 3 fr. 50

**la Timidité**  
EST VAINCUE EN 8 JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr P. M. FONDATION RENOVAN, 12, Rue de Crimée - Paris -

**la Timidité**  
EST VAINCUE EN 8 JOURS

ACCORDEONS  
Instruments de Musique  
Vente directe du fabricant aux particuliers franco de douane

Plus de 1 Million Clients  
Demandez de suite notre catalogue français gratuit

**MEINEL & HEROLD, Markhausen 510 (Tch.-Slov.)**  
A franchir lettres 1 fr. 50 ; cartes postales 0 fr. 90.

## ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

MARQUE DÉPOSÉE

**BLACK CAT**

“ VÉRIFIÉS, CONTROLÉS, GARANTIS ”

|                           |   |     |
|---------------------------|---|-----|
| « Ivoire »                | Soie blanche fine. La dz.   | 10. |
| « Réservoir ivoire »      |   | 11. |
| « Velouté »               | Soie rose ext.-fine.  | 12. |
| « Réservoir, velouté »    |   | 13. |
| « Naturel »               | Soie brune surfine.   | 14. |
| « Réservoir naturel »     |   | 15. |
| « Cristallin »            | Soie blonde super.  | 16. |
| « Réservoir cristallin »  |   | 17. |
| « Pelure »                | Soie peau ext.-super.   | 18. |
| « Réservoir pelure »      |   | 19. |
| « Latex »                 | Soie lactée invisible.  | 22. |
| « Renforcé »              | Lavable extra.  | 20. |
| « Soie chair »            | Lavable supérieur.  | 25. |
| « Supersochair »          | Lavable ext.-super.   | 40. |
| « Epais »                 | Lavable d'usage.  | 65. |
| « Crocodile »             | Special.américaine.   | 30. |
| « Baudruche »             | Surfine supérieure.   | 50. |
| « Bout américain »        | Modèle très court.  | 6.  |
| « Collection »            | Mod. variés super.  | 25. |
| « Échantillons »          | Mod. variés extras.   | 15. |
| « Assortiment Black Cat » | 20 mod. différents.   | 50. |
| « Le Verifior »           | appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. | 8.  |

RECOMMANDÉ : « Latex » invisible et « Soie chair » lavable.

CATALOGUE illustre tous articles intimes, cacheté fco.

ENVOIS rapides, recom. sans marque apparente.

PORT : France et Colonies : 2 frs. - Etranger : 5 frs.

PAIEMENT par mandat (Contre remb. : 1 fr. 3 frs).

Pas d'envoi contre remb. à l'étranger.

**BELLARD - P - THILLIEZ**  
HYGIÈNE  
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9<sup>e</sup>  
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue  
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)  
Même maison : 22, Faubg. Montmartre (1<sup>er</sup> boulevard)

240 fr. le mille, adresses main et gr. gains à corr. Répondons gratis à demand. rens. Ecrire Etablis. NATAN, Boîte 55, Paris (8).

250 fr. le mille, adresses à copier main et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ecr. Éts SPIREX, B. P. 462, r. du Louvre, Paris-1<sup>er</sup>

## LA MEILLEURE RAISON

Elle déclare qu'elle restera toujours fidèle à la Gyraldose et à la Fandorine qui lui assurent :

1° Un teint frais ;  
2° Des périodes mensuelles régulières ;  
3° L'absence de tout malaise intime, et surtout... la fidélité de son mari !

La Gyraldose est un produit gynécologique qui réalise de façon parfaite l'asepsie des organes génitaux. La Fandorine, composée d'extraits glandulaires, évite les règles douloureuses



BON N° 1. PO

Envoi gratuit d'un modèle d'essai et de la brochure "La Santé de la femme, richesse incomparable", par le Dr Gabrielle Soufflard

GYRALDOSE, la boîte (40 doses) Peindre ou Comprimés : 10 frs.  
FANDORINE, le flacon (40 comprimés) : 9 francs.

Toutes pharmacies ou Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.

C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

Docteur PRÉVOST de la Faculté de Médecine de Paris

## L'AMOUR SECRET

Le plus intéressant, le plus complet

des OUVRAGES RÉALISÉS sur LA VIE SEXUELLE

Le Volume : 30 francs

Demandez-le à votre libraire qui vous le procurera.

Envoi franco contre la somme de 30 fr. adressée aux Éditions Générales, 5, rue Michel-Charaire, Sceaux (Seine)

Aucun envoi contre remboursement.

LA SEMAINE PROCHAINE VOUS LIREZ DANS

## “ SÉDUCTION ”

les tribulations de la jolie Bretonne Yvonnick, qui avait rêvé de faire un...

## BOUT D'ESSAI

Spirituel et croustillant roman de G. LAURENT illustré par MARILAC

Utilisez le PETIT COURRIER de

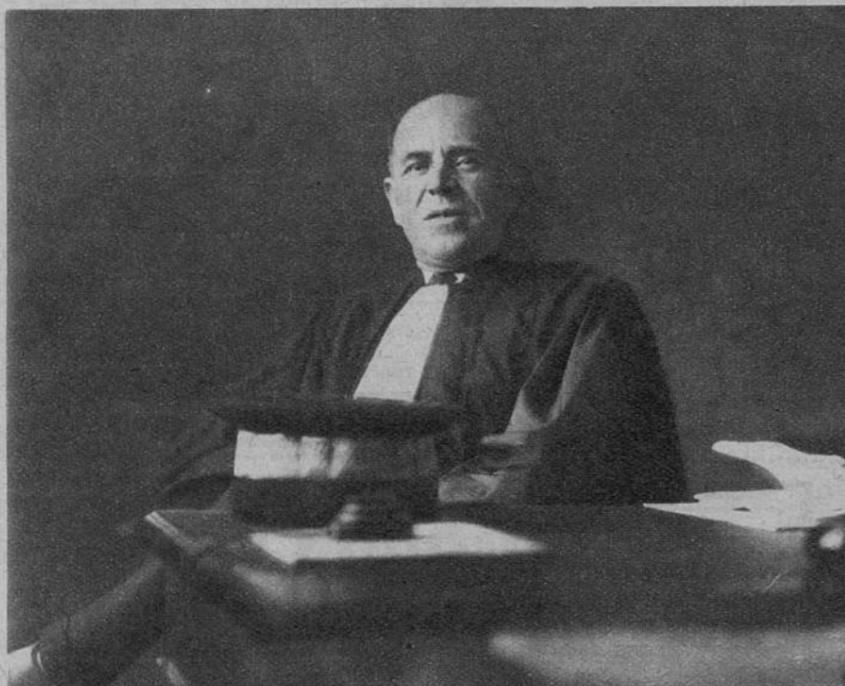
SÉDUCTION En vente partout Le numéro : 1 fr. 50



Le docteur Javal, ancien président de la Fédération des Contribuables, cité en Correctionnelle à Paris pour diffamation, a répondu en vers au président... d'ou sensation au Palais. M. Javal est vu ici devant les juges. (Rap.)



Un double parricide à Bucarest. Cette photo unique montre le juge d'instruction Treinesco (à gauche) interrogeant à la morgue, devant les cadavres de ses parents, un étudiant en chimie qui tua son père et sa mère à coups de hache. A droite : Voici les cylindres de fer dans lesquels l'assassin avait caché les cadavres, en les arrosant de chaux et de produits chimiques. On trouva les jonchés cylindres dans le cellier de la maison. (K.)



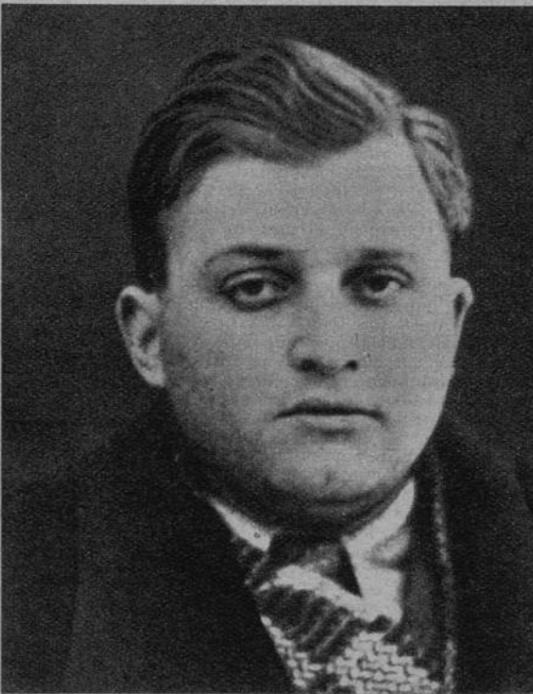
Lors de l'affaire Stavisky, M. Hurlaux, substitut du procureur général près la Cour d'Appel de Paris, avait été révoqué par M. Chéron. L'intéressé fait appel de ce décret. Il a d'ailleurs été déjà réintégré comme conseiller à la Cour d'Appel d'Alger, puis de Limoges. (Rap.)



On a arrêté en flagrant délit, à Paris, les frères Delargillière (Henri, à gauche, et René) qui écoulaient de fausses pièces de dix francs parfaitement imitées d'ailleurs. Les deux hommes ont avoué. On recherche l'atelier clandestin où étaient fabriquées les fausses pièces. (Rap.)



En Suisse, dans la ville de Schur, ont commencé les débats du fameux procès Gústlof. Un Israélite, David Frankfurter, assassina en février dernier Wilhelm Gústlof, chef des nationaux-socialistes et chargé de la propagande hitlérienne en Suisse. Crime politique.



Nos photos montrent, de gauche à droite, Wilhelm Gústlof, la victime, la salle du tribunal de Schur où se déroulent les débats de cette grosse affaire, et enfin, à droite, le meurtrier, David Frankfurter. (K.)